

INTOSAI



# Revue

INTERNATIONALE  
de la vérification des comptes publics

Numéro spécial  
sur le XX<sup>e</sup> INCOSAI



XX<sup>e</sup> INCOSAI  
AFRIQUE DU SUD

Janvier 2011



#### Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*  
Sheila Fraser, *Vérificatrice générale du Canada*  
Faïza Kéfi, *Première Présidente de la Cour des comptes de la Tunisie*  
Gene Dodaro, *Contrôleur général des États-Unis*  
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général du Venezuela*

#### Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

#### Rédactrice en chef

Muriel Forster (É.-U.)

#### Rédacteurs en chef adjoints

Linda J. Sellevaag (É.-U.)  
Stephen Sanford (É.-U.)

#### Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)  
Sudha Krishnan (ASOSAI-Inde)  
Luseane Sikalu (PASAI-Tonga)  
Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)  
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)  
Khemais Hosni (Tunisie)  
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)  
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)  
Bureau de reddition de comptes du gouvernement (É.-U.)

#### Administration

Sebrina Chase (É.-U.)  
Paul Miller (É.-U.)

#### Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Terence Nombembe *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Afrique du Sud*  
Liu Jiayi, *Auditeur général, Bureau de contrôle national, République populaire de Chine*  
Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau général de contrôle, Arabie saoudite*  
Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, Secrétaire général*  
Terrance Bastian, *Auditeur général, Ministère de l'auditeur général, Bahamas*  
Ziriyo Bogui, *Président, Chambre des comptes, Côte d'Ivoire*  
Carlos Ramón Pólit Faggioni, *Contrôleur général de l'État, Équateur*  
László Domokos, *Président, Office national d'audit, Hongrie*  
Vinod Rai, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau du contrôleur et auditeur général, Inde*  
Ali Al-Hesnawi, *Auditeur général, Conseil d'inspection et de contrôle populaire, Libye*  
Juan Manuel Portal Martínez, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique*  
Lyn Provost, *Contrôleuse et Auditrice générale, Bureau du contrôleur et auditeur général, Nouvelle-Zélande*  
Jørgen Kosmo, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Norvège*  
Tanwir Ali Agha, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Pakistan*  
Sergey Vadimovich Stepachin, *Président, Cour des comptes, Fédération de Russie*  
Amyas Morse, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau d'audit national, Royaume-Uni*  
Gene Dodaro, *Contrôleur général, Bureau de reddition de comptes du gouvernement, États-Unis*  
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Contrôleur général, Bureau du contrôleur général de la République, Venezuela*



## Table des matières

<b>Coup d'œil sur le XXe INCOSAI . . .</b>	<b>1</b>
<b>Organigramme de l'INTOSAI . . . . .</b>	<b>3</b>
<b>Documents adoptés par le XXe INCOSAI . . . . .</b>	<b>6</b>
<b>Rapport sur l'Objectif 1 : Reddition de comptes et normes professionnelles . . . . .</b>	<b>8</b>
<b>Rapport sur l'Objectif 2 : Renforcement des capacités institutionnelles . . . . .</b>	<b>19</b>
<b>Rapport sur l'Objectif 3 : Partage des connaissances . . . . .</b>	<b>24</b>
<b>Rapport sur l'Objectif 4 : Commission des affaires financières et administratives . . . . .</b>	<b>36</b>
<b>Le XXe INCOSAI en images . . . . .</b>	<b>42</b>
<b>Les Accords de Johannesburg . . . . .</b>	<b>44</b>
<b>Conclusion du Congrès . . . . .</b>	<b>68</b>
<b>Invitation au XXIe INCOSAI . . . . .</b>	<b>69</b>
<b>Événements de l'INTOSAI . . . . .</b>	<b>70</b>

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédures et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins de :

U.S. Government Accountability Office  
Room 7814, 441 G Street NW  
Washington, D.C. 20548  
United States

Téléphone : 202-512-4707  
Fax : 202-512-4021  
Courriel : [intosaijournal@gao.gov](mailto:intosaijournal@gao.gov)

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux autres intéressés. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à <http://intosaijournal.org> ou à <http://intosai.org>. On peut aussi l'obtenir en s'adressant à la *Revue* à [spel@gao.gov](mailto:spel@gao.gov).

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.



## Coup d'œil sur le XX<sup>e</sup> INCOSAI



Terence Nombembe, Auditeur général de l'Afrique du Sud et hôte du XX<sup>e</sup> INCOSAI, souhaite la bienvenue aux délégués en Afrique du Sud.

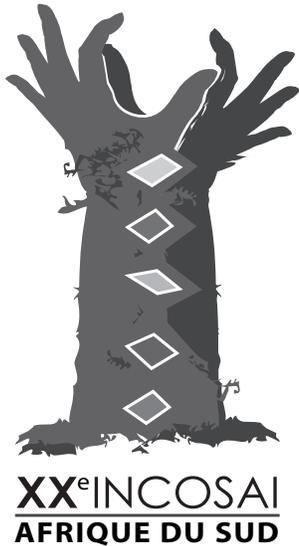


Lors de la cérémonie d'ouverture, Maite Nkoana-Mashabane, ministre des Relations internationales et de la Coopération de l'Afrique du Sud, souhaite la bienvenue aux délégués au Congrès au nom du Président de l'Afrique du Sud.

Ce numéro est consacré au XX<sup>e</sup> Congrès international des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INCOSAI) qui s'est tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 22 au 27 novembre 2010. Terence Nombembe et le Bureau de l'Auditeur général ont accueilli le Congrès.

N.D.L.R.

- La participation au XX<sup>e</sup> INCOSAI a été importante. Le Congrès a attiré plus de 500 délégués représentant 152 institutions supérieures de contrôle (ISC), dont 104 dirigeants d'ISC et 54 observateurs.
- Le Secrétaire général a présenté son rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l'INTOSAI pour 2005-2010. Il a présenté également le Plan stratégique pour 2011-2016, qui a été approuvé par le Congrès. L'INTOSAI s'est fixé les priorités stratégiques suivantes pour les années à venir : contribuer à assurer l'indépendance des ISC, mettre en œuvre les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI), poursuivre le renforcement des capacités des ISC, communiquer la valeur qu'offrent les ISC et les avantages qu'elles procurent, et lutter contre la corruption.
- Les *Accords de Johannesburg* ont été adoptés. Ils résument les délibérations, les conclusions et les recommandations du Thème I (la valeur et les avantages des ISC) et du Thème II (le contrôle de l'environnement et le développement durable).
- L'Initiative sur le financement des bailleurs de fonds a progressé. Cette initiative phare vise à améliorer les compétences des ISC des pays en développement. Lors d'une réunion tenue quelques jours avant le Congrès, le Comité de pilotage Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds a préparé des plans de travail à court et à long terme pour poursuivre la réalisation de ce mandat.



### Logo du Congrès

C'est le baobab qui a inspiré la création du logo du XX<sup>e</sup> INCOSAI. Mieux connu dans de nombreuses régions d'Afrique comme « l'arbre de vie », le baobab a toujours été un point traditionnel de rencontre pour les villageois et les tribus éloignées qui se réunissaient et partageaient leur savoir. On le retrouve dans plusieurs pays africains et il est protégé dans le pays en raison de sa signification culturelle importante.

L'un des thèmes du XX<sup>e</sup> INCOSAI était le contrôle de l'environnement et le développement durable. L'arbre incarne bien le thème de l'écologisation, car chacune de ses parties peut être utilisée pour encourager la vie. De l'écorce aux racines, l'arbre fournit en effet subsistance et abri aux peuples d'Afrique.

Dans le logo, les branches de l'arbre ont été transformées en mains entrelacées et signifient la protection de l'environnement. La croissance économique et financière mondiale est aussi représentée par les mains tournées vers le ciel qui indiquent que les possibilités sont infinies. Cette vision optimiste fait le lien avec l'autre thème principal du Congrès : la valeur et les avantages des ISC.

Les diamants dans le baobab sont une référence aux richesses naturelles de l'Afrique du Sud et du continent africain, et représentent aussi les cinq langues officielles de l'INTOSAI.

- Le Congrès a décidé de maintenir le poste de directeur de la Planification stratégique et c'est Monika Gonzalez du Secrétariat général qui assure la relève de Kirsten Astrup dans cette fonction.
- Les changements suivants ont été apportés aux groupes de travail et aux *task forces* de l'Objectif 3.
  - Une *task force* Base de données-informations sur les ISC a été établie et chargée de compiler des informations sur la collectivité de l'INTOSAI en une base de données que tous les membres pourront utiliser. La *Task Force* sera présidée par le Mexique.
  - Le Congrès a approuvé *Les lignes directrices relatives à la Communication de l'INTOSAI*, qui ont été préparées par la *Task Force* sur la Stratégie de communication de l'INTOSAI.
  - Le Congrès a approuvé la dissolution du Groupe de travail sur la privatisation, la réglementation économique et les partenariats publics-privés.
- Le Prix Jorg Kandutsch a été présenté à l'ISC de l'Afrique du Sud. Ce prix est décerné aux membres qui ont contribué de manière exceptionnelle à la réalisation des objectifs de l'INTOSAI au sein de leur groupe de travail régional.
- Le Prix Elmer B. Staats est attribué pour le meilleur article paru depuis le dernier INCOSAI. Le jury est composé des membres du Conseil de rédaction de la Revue. Le Prix a été décerné à Egbert Jongsma et Frederique de Graaf de la Cour des comptes des Pays-Bas pour leur article : « Audit des mesures de lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme grâce aux systèmes d'information géographique », publié dans le numéro de juillet 2008 de la Revue.
- L'Auditeur général de la Chine accueillera le XXI<sup>e</sup> INCOSAI à Pékin en 2013.



Le Prix Elmer B. Staats pour le meilleur article de l'avis du Conseil de rédaction de la Revue a été attribué à deux auditeurs de l'ISC des Pays-Bas.



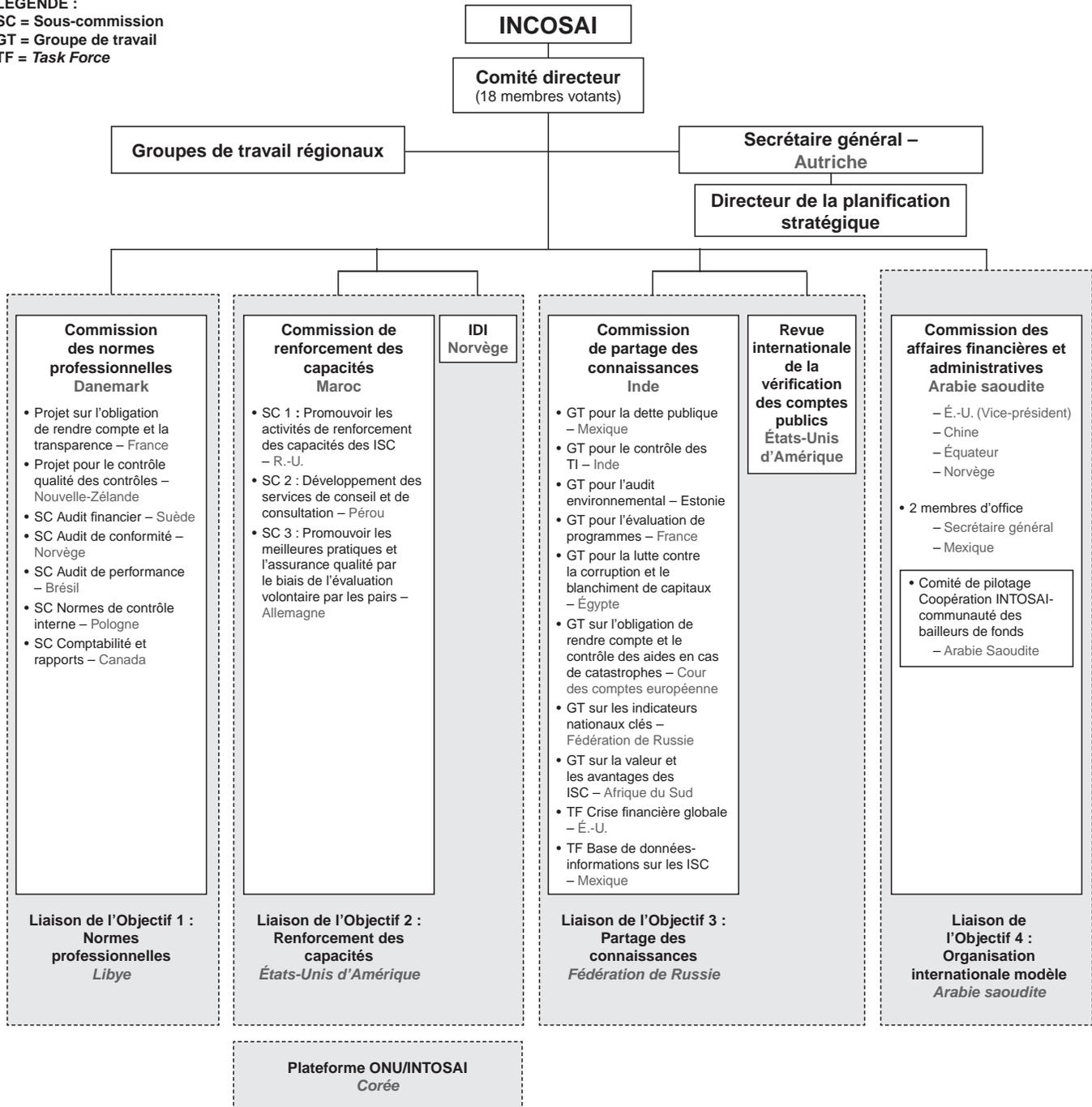
Au cours du Congrès, Josef Moser (à droite), Secrétaire général de l'INTOSAI, a présenté le Prix Jörg Kandutsch à Terence Nombembe (à gauche), Auditeur général de l'ISC d'Afrique du Sud, en reconnaissance de la contribution de l'ISC sud-africaine à l'INTOSAI. M. Moser a également souligné le travail de Juan M. Portal (au centre), Auditeur général du Mexique, comme président sortant du Comité directeur de l'INTOSAI.

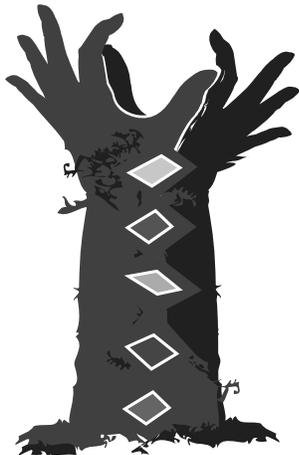


# Organigramme de l'INTOSAI

L'organigramme actuel de l'INTOSAI reflète le réaménagement de l'Organisation conformément au plan stratégique ainsi que les changements apportés à la structure et au personnel, qui ont été adoptés au XX<sup>e</sup> INCOSAI.

**LÉGENDE :**  
**SC = Sous-commission**  
**GT = Groupe de travail**  
**TF = Task Force**





**XX<sup>e</sup>INCOSAI**  
**AFRIQUE DU SUD**

## XX<sup>e</sup> INCOSAI, Johannesburg, 22-27 novembre 2010



Avant la cérémonie d'ouverture du Congrès, les délégués et les observateurs sont réunis pour la photo officielle du Congrès dans le Centre international de congrès de Standton à Johannesburg.



## Documents adoptés par le XX<sup>e</sup> INCOSAI

L'Assemblée du XX<sup>e</sup> INCOSAI a adopté les documents suivants qui lui ont été soumis par les commissions et les sous-commissions de l'INTOSAI.

Commission des normes professionnelles	
	<i>Procédure officielle pour les normes professionnelles de l'INTOSAI — Étapes pour l'élaboration, la révision et le retrait des ISSAI et des INTOSAI GOV</i>
Projet sur l'obligation de rendre compte et la transparence	
ISSAI 20	<i>Principes de transparence et de responsabilité</i>
ISSAI 21	<i>Principes de transparence et de responsabilité, principes et bonnes pratiques</i>
Projet sur le contrôle qualité	
ISSAI 40	<i>Contrôle Qualité pour les ISC</i>
Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier de la CNP	
ISSAI 1000	<i>Introduction générale aux lignes directrices de l'INTOSAI pour l'audit financier</i>
ISSAI 1003	<i>Glossaire des termes utilisés dans les lignes directrices de l'INTOSAI pour l'audit financier</i>
ISSAI 1200	<i>Objectifs généraux de l'auditeur indépendant et conduite d'un audit selon les normes internationales d'audit</i>
ISSAI 1210	<i>Accord sur les termes des missions d'audit</i>
ISSAI 1240	<i>Les obligations de l'auditeur en matière de fraude lors d'un audit d'états financiers</i>
ISSAI 1250	<i>Prise en considération des textes législatifs et réglementaires dans un audit d'états financiers</i>
ISSAI 1265	<i>Communication des déficiences dans le contrôle interne aux personnes responsables de la gouvernance et à la direction</i>
ISSAI 1320	<i>Caractère significatif en matière de planification et de réalisation d'un audit</i>
ISSAI 1402	<i>Facteurs à considérer pour l'audit lorsque l'entité fait appel à des sociétés de services</i>
ISSAI 1500	<i>Éléments probants</i>
ISSAI 1501	<i>Éléments probants — Considérations particulières sur des aspects spécifiques</i>
ISSAI 1505	<i>Confirmations externes</i>
ISSAI 1510	<i>Missions d'audit initiales — Soldes d'ouverture</i>
ISSAI 1520	<i>Procédures analytiques</i>
ISSAI 1530	<i>Sondages en audit</i>
ISSAI 1540	<i>Audit des estimations comptables, y compris des estimations comptables en juste valeur et des informations fournies les concernant</i>
ISSAI 1550	<i>Parties liées</i>
ISSAI 1560	<i>Événements postérieurs à la date de clôture</i>
ISSAI 1570	<i>Continuité de l'exploitation</i>
ISSAI 1580	<i>Déclarations écrites</i>
ISSAI 1600	<i>Aspects particuliers — Audits d'états financiers d'un groupe (y compris l'utilisation des travaux des auditeurs des composants)</i>
ISSAI 1610	<i>Utilisation des travaux des auditeurs internes</i>
ISSAI 1620	<i>Utilisation des travaux d'un expert désigné par l'auditeur</i>
Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier de la CNP (suite)	
ISSAI 1700	<i>Fondement de l'opinion et rapport d'audit sur les états financiers</i>

ISSAI 1705	<i>Modifications apportées à l'opinion formulée dans le rapport de l'auditeur indépendant</i>
ISSAI 1706	<i>Paragraphes d'observation et paragraphes descriptifs d'autres questions dans le rapport de l'auditeur indépendant</i>
ISSAI 1710	<i>Données comparatives — chiffres correspondants et états financiers comparatifs</i>
ISSAI 1720	<i>Les responsabilités de l'auditeur au regard des autres informations présentées dans des documents contenant des états financiers audités</i>
<b>Sous-commission pour l'audit de performance de la CNP</b>	
ISSAI 3100	<i>Lignes directrices sur l'audit de la performance : principes fondamentaux et annexe</i>
<b>Sous-commission pour l'audit de conformité de la CNP</b>	
ISSAI 4000	<i>Introduction générale aux lignes directrices sur les audits de conformité</i>
ISSAI 4100	<i>Lignes directrices sur les audits de conformité dissociés des audits d'états financiers</i>
ISSAI 4200	<i>Lignes directrices sur les audits de conformité associés à un audit d'états financiers</i>
<b>Commission de partage des connaissances</b>	
ISSAI 5411	<i>Indicateurs de la dette</i>
<b>Commission de renforcement des capacités</b>	
ISSAI 5600	<i>Guide d'examen par les pairs et annexe</i>
<b>Sous-commission des normes de contrôle interne de la CPN</b>	
INTOSAI GOV 9140	<i>Audit interne — Indépendance au sein du secteur public</i>
INTOSAI GOV 9150	<i>Coordination et coopération entre les ISC et les auditeurs internes au sein du secteur public</i>

<b>Autres documents</b>	
Sous-commission de comptabilité et rapports	<i>L'importance de disposer d'un processus indépendant d'établissement des normes</i>
Task force Stratégie de communication	<i>Lignes directrices relatives à la Communication de l'INTOSAI</i>
Commission de renforcement des capacités	<i>Renforcement des capacités dans les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques — Guide</i>
Groupe de travail pour l'évaluation de programmes	<i>L'évaluation de programme pour les Institutions supérieures de contrôle — Introduction</i>

## Légende

ISSAI = Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques

INTOSAI GOV = Le Guide INTOSAI sur la bonne gouvernance

CNP = Commission des normes professionnelles

**OBJECTIF 1**

**Commission des normes professionnelles Danemark**

- Projet sur l'obligation de rendre compte et la transparence – France
- Projet pour le contrôle qualité des contrôles – Nouvelle-Zélande
- SC Audit financier – Suède
- SC Audit de conformité – Norvège
- SC Audit de performance – Brésil
- SC Normes de contrôle interne – Pologne
- SC Comptabilité et rapports – Canada

**Liaison de l'Objectif 1 : Normes professionnelles Libye**



## Rapport sur l'Objectif 1 : Reddition de comptes et normes professionnelles

M. Henrik Otbo, Auditeur général du Danemark et président de la Commission des normes professionnelles (CNP) de l'INTOSAI, a présenté le rapport de la Commission au Comité directeur lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI en novembre 2010.

Le rapport réitère l'objectif de la Commission, qui est de promouvoir des ISC fortes, indépendantes et multidisciplinaires, et de les inciter à donner l'exemple et à élaborer des normes professionnelles appropriées et efficaces. Le rapport résume également les travaux réalisés par la Commission et les sous-commissions entre 2007 et 2010, les travaux prévus de la Commission en 2011-2013 et indique les documents présentés lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI en vue de leur adoption. Le Congrès a approuvé le rapport et les documents présentés.



Lors du Congrès, M. Henrik Otbo (à gauche), président de la Commission des normes professionnelles et Auditeur général du Danemark, et M. Günther Meggeneder (à droite), Président du Conseil de l'Institute of Internal Auditors (IIA), ont signé un protocole d'entente en vue d'élargir la collaboration entre l'INTOSAI et l'IIA.

Au cours des trois dernières années, la Commission et les sous-commissions qu'elle chapeaute se sont attachées à établir et à promouvoir les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) et le Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI (INTOSAI GOV). Pour ce faire, elles ont fourni des lignes directrices concrètes sur l'audit financier, l'audit de conformité et l'audit de performance ainsi que sur d'autres secteurs d'importance pour les ISC,

notamment, une procédure officielle pour l'élaboration, la révision et le retrait de normes ISSAI et d'orientations du Guide sur la bonne gouvernance.

M. Otbo a déclaré que par suite du travail ardu de tous les membres, la Commission avait atteint tous les objectifs stratégiques présentés dans son rapport provisoire de 2007. Il a également indiqué que la Commission était particulièrement fière de soumettre à l'approbation des membres du XX<sup>e</sup> INCOSAI 35 normes ISSAI et deux nouvelles INTOSAI GOV. L'adoption de ces normes, qui a constitué l'un des points d'orgue du Congrès, a permis à l'INTOSAI d'établir un cadre normatif qui est devenu un recueil exhaustif de normes et de lignes directrices. Selon M. Otbo, la Commission espère que les ISC partout dans le monde trouveront les ISSAI utiles dans l'exercice courant de leur pratique d'audit. Les principaux documents

soumis et approuvés lors du Congrès sont présentés dans le tableau 2, et peuvent être consultés sur le site Web de la Commission (<http://www.psc-intosai.org/composite-291.htm>) ainsi que sur celui des ISSAI ([www.issai.org/composite-368.htm](http://www.issai.org/composite-368.htm)).

Les prochains paragraphes donnent un aperçu des progrès réalisés par la Commission pour atteindre ses buts stratégiques rattachés à l'Objectif 1 du Plan stratégique de l'INTOSAI, des travaux des sous-commissions de la CNP, ainsi que des publications avalisées par les membres réunis lors du Congrès.

La Commission peut se féliciter de l'adoption d'une procédure officielle pour l'élaboration, la révision et le retrait de normes ISSAI et d'orientations du Guide sur la gouvernance de l'INTOSAI. Cette procédure favorise un professionnalisme constant dans les travaux relatifs aux ISSAI et au Guide sur la gouvernance au sein de l'INTOSAI, ainsi que la transparence et la reddition de comptes. La procédure précise aussi les différents rôles, fonctions et responsabilités des commissions et des sous-commissions. En outre, la Commission des normes professionnelles a publié un document intitulé : « *The Auditing Function of Supreme Audit Institutions : A systematic mapping of the auditing assignments of 37 selected SAIs across the regions of INTOSAI* ». On peut consulter ce document sur le site Web de la Commission, qui est mentionné précédemment, sous « SAI Mapping Report ».

La Commission compte cinq sous-commissions : la Sous-commission de contrôle de l'audit financier (FAS), la Sous-commission pour l'audit de performance (PAS), la Sous-commission pour l'audit de conformité (CAS), la Sous-commission des normes de contrôle interne et la Sous-commission pour la comptabilité et les rapports. De plus, la Commission a créé des groupes chargés des projets sur l'obligation de rendre compte et la transparence, et sur le contrôle qualité des contrôles.

Le Comité de pilotage, qui compte 19 membres, regroupe les ISC de l'Afrique du Sud, du Bahreïn, de la Belgique, du Brésil, du Cameroun, du Canada, de la Chine, du Danemark, des États-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Italie, de la Libye, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande de la Suède et du Zimbabwe. Depuis le XIX<sup>e</sup> INCOSAI, qui s'est tenu en 2007, le Comité s'est réuni à trois reprises : en octobre 2008 à Pékin, en juin 2009 à Brasilia et en mai 2010 à Copenhague.

Les prochains paragraphes donnent un aperçu des progrès réalisés par la Commission pour atteindre ses objectifs stratégiques, des travaux des sous-commissions de la CNP, des publications approuvées par le Congrès et des objectifs stratégiques de la CNP pour 2011-2013.

## **Élaboration d'un ensemble exhaustif de normes ISSAI et d'orientations du Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI**

Depuis l'approbation du cadre des normes ISSAI en 2007 lors du XIX<sup>e</sup> INCOSAI, la Commission s'est fixé comme objectifs stratégiques d'élaborer un ensemble

exhaustif de normes ISSAI et d'orientations du Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI. Par conséquent, elle a présenté, lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI, 35 normes ISSAI et deux INTOSAI GOV. Les membres alors réunis ont avalisé ces documents (voir la liste présentée sur les pages 6 et 7).

De plus, la Commission doit répondre aux demandes toujours plus nombreuses de l'ensemble de la communauté de l'INTOSAI, particulièrement des présidents des sous-commissions, des groupes de travail et des *task forces*, qui souhaite une procédure commune, universelle et transparente pour encadrer l'élaboration, la révision ou le retrait des normes ISSAI. Lors de leur réunion de novembre 2009, les membres du Comité directeur de l'INTOSAI ont demandé à la Commission d'élaborer une procédure officielle commune pour l'Organisation. La Commission a donc produit, en étroite consultation avec les présidents des Objectifs 2 et 3, le document intitulé : *Procédure officielle pour les normes professionnelles de l'INTOSAI — Étapes pour l'élaboration, la révision et le retrait de normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) et d'orientations du Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI*. Lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI, la Commission a présenté ce document aux membres, qui l'ont approuvé.

Ce document prône un professionnalisme constant dans les travaux sur les normes ISSAI et exige que toutes les normes ISSAI et les orientations du Guide sur la bonne gouvernance soient soumises au même processus consultatif et au même niveau d'examen minutieux, que ce soit à l'étape de l'élaboration ou du retrait. Le document sur la procédure officielle décrit les différentes étapes et divers processus d'approbation d'une norme ISSAI, garantit la transparence des méthodes de travail et met l'accent sur la fonction de surveillance que le Comité directeur devrait exercer sur la procédure même. Ce document peut être consulté sur <http://www.issai.org> et sera joint en annexe au guide destiné aux commissions de l'INTOSAI (*Handbook for Committees of INTOSAI*).

Le Congrès a également pris acte du Préambule (également affiché sur le site Web à <http://www.issai.org/composite-397.htm>) qui indique que seuls les documents et les normes établis par l'INTOSAI seront approuvés par l'INCOSAI. L'INCOSAI ne se verra donc pas demander d'approuver des normes d'autres organismes de normalisation. De même, le Préambule explique le processus d'approbation qui sera utilisé pour les ISSAI fondées sur des normes établies par d'autres organismes de normalisation.

## Réalisations des sous-commissions

### *Projet sur l'obligation de rendre compte et la transparence (ISSAI 20 et 21)*

Dans son plan stratégique de 2005-2010, l'INTOSAI demandait que la définition de principes de reddition de comptes et de transparence fasse partie intégrante des efforts déployés par les ISC pour être des organisations exemplaires. Soucieuse de favoriser l'établissement de ces principes, la Commission a créé le groupe chargé du Projet sur

l'obligation de rendre compte et la transparence. Présidé à l'heure actuelle par l'ISC de la France, il regroupe les ISC de l'Afrique du Sud, de la Belgique, du Canada, du Danemark, des États-Unis, d'Israël, du Maroc et du Portugal.

- Lors de deux réunions tenues en 2008, le groupe a rédigé l'ébauche de deux documents. Le premier définissait les concepts de la transparence et de la reddition de comptes et présentait neuf principes connexes.

Le second document (ISSAI 21) présente des exemples de pratiques exemplaires dans le domaine. Les avant-projets des deux normes ISSAI dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI ont été soumis à l'approbation du Congrès et adoptés lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI :

- ISSAI 20 : *Principes de transparence et de responsabilité;*
- ISSAI 21 : *Principes de transparence et de responsabilité — Principes et bonnes pratiques.*

#### *Projet pour le contrôle qualité (ISSAI 40)*

Lors de sa réunion à Bahreïn en avril 2007, le Comité de pilotage de la Commission a approuvé la création du groupe chargé du Projet pour le contrôle qualité des contrôles lié au niveau 2 du Cadre des normes professionnelles de l'INTOSAI « Conditions préalables au fonctionnement des ISC ».

Le projet, qui est présidé par l'ISC de la Nouvelle-Zélande, a été lancé dans le but de rédiger l'avant-projet de nouvelles normes ISSAI sur le contrôle qualité des audits, lequel devait être approuvé en 2010. Les normes ISSAI numérotées de 40 à 49 sont réservées à l'audit financier, à l'audit de conformité et à l'audit de performance. Elles s'appliquent à toutes les ISC (même aux Cours des comptes) à des fins d'audit et de communication de l'information, notamment pour les audits annuels permettant de délivrer des déclarations de conformité et même pour les examens plus approfondis qui se traduisent par la présentation de rapports spéciaux à une assemblée législative. Lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI, la norme ISSAI 40 : *Contrôle qualité pour les ISC* a été présentée aux membres réunis, qui l'ont entérinée.

Au cours des prochaines années, le projet examinera la possibilité d'ajouter au cadre ISSAI d'autres lignes directrices sur le contrôle qualité pour les ISC en complément de l'ISSAI 40. Il pourrait s'agir, par exemple, de lignes directrices sur la totalité ou une partie des six éléments du système de contrôle qualité présentés dans la norme même.

#### *Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier (ISSAI 1000-2999)*

Les objectifs stratégiques généraux de la Sous-commission de contrôle de l'audit financier de l'INTOSAI sont d'établir et de tenir à jour des lignes directrices de grande

qualité qui soient acceptées à l'échelle mondiale pour l'audit d'états financiers dans le secteur public, et de diffuser ces lignes directrices auprès de l'ensemble des ISC, de les faire accepter par celles-ci et de les mettre à leur disposition.



(Sur l'écran, de gauche à droite) le chargé de projet de la Sous-commission de contrôle de l'audit financier, M. Jonas Hällström, l'Auditeur général de la Suède, M. Claes Norgren, et le président de la Sous-commission, M. Gert Jönsson, lors du lancement des ISSAI au Congrès.

La Sous-commission de contrôle de l'audit financier, présidée par l'ISC de la Suède, a présenté un ensemble exhaustif de normes ISSAI s'appliquant à l'audit financier qu'elle comptait faire approuver lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI. Ses représentants ont signalé qu'ils avaient également participé à l'élaboration des normes internationales d'audit (ISA) ainsi qu'à celle des notes de pratique connexes, afin que les ISC membres de l'INTOSAI aient toujours accès à des lignes directrices actualisées sur l'audit financier. Depuis le dernier INCOSAI, la Sous-commission a rédigé 26 nouveaux projets de notes de pratique. De plus, elle en a révisé neuf autres pour en assurer la conformité aux ISA révisées par les responsables du projet sur la clarté de l'International Auditing and Assurance Board (IAASB). En outre, elle a fait traduire l'ensemble des nouvelles notes de pratique et normes ISSAI dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI et mis son expertise au service des responsables du projet sur la clarté de l'IAASB par l'intermédiaire d'un groupe d'experts désigné.

Le plan de travail de la Sous-commission de contrôle de l'audit financier s'appuie sur les principales tâches que le Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles avait recensées en 2010 :

- maintenir les ISSAI en vigueur sur l'audit financier et en poursuivre l'élaboration;
- faire mieux connaître les normes et les lignes directrices, et contribuer grâce à son expertise aux efforts de leur mise en œuvre;
- contribuer à la cohésion du cadre des ISSAI;
- étudier l'avantage d'inclure d'autres normes de l'IAASB dans les lignes directrices de l'INTOSAI pour l'audit financier et examiner les possibilités à cet égard;

- résumer les leçons apprises au cours de ce processus, dans l'espoir que les conclusions permettront d'améliorer les travaux de la Sous-commission de contrôle de l'audit financier (SCAF) et qu'elles constitueront une ressource des plus utiles pour les autres organes de l'INTOSAI;
- surveiller la mise en œuvre des lignes directrices au sein des Institutions membres de l'INTOSAI.

Les 28 ISSAI présentées par la Sous-commission de contrôle de l'audit financier ont été approuvées lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI. Vous trouverez les ISSAI présentées par la Sous-commission sur la liste des documents approuvés lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI (pages 6 et 7).

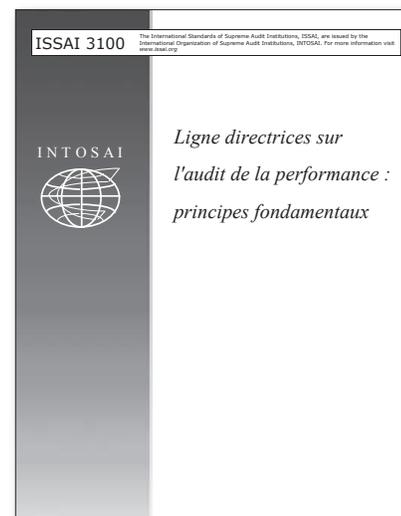
### *Sous-commission pour l'audit de performance (ISSAI 3000-3999)*

La Sous-commission pour l'audit de performance, présidée par l'ISC du Brésil, compte des représentants de 19 ISC de différentes régions de l'INTOSAI et de la Cour des comptes européenne. La Sous-commission cherche à 1) promouvoir la mise en œuvre de lignes directrices pour l'audit de performance, ainsi qu'à 2) élaborer et à diffuser d'autres lignes directrices dont le milieu de l'INTOSAI pourrait avoir besoin pour parachever l'élaboration des lignes directrices de l'INTOSAI sur l'audit de performance (ISSAI 3000-3999).

Depuis le dernier INCOSAI, la Sous-commission pour l'audit de performance a analysé les résultats d'un sondage sur l'audit de performance qui avait été transmis à toutes les ISC. Elle a mis au point la norme ISSAI 3100 : *Lignes directrices sur l'audit de la performance : principes fondamentaux* et son annexe. La Sous-commission pour l'audit de performance a également lancé un site Web (<http://psc.rigsrevisionen.dk/composite-170.htm>). On y trouve des liens vers tous les documents du sondage, les communications techniques, les documents de la Commission et la liste des membres. L'ISSAI 3100 se veut un recueil de principes directeurs applicables aux différentes étapes du travail d'audit, telles que la planification, la mise en œuvre, le rapport et le suivi. L'annexe à la norme ISSAI 3100 : *Establishing a Sustainable Performance Audit Function: High Level Guidelines*, représente un ensemble de lignes directrices précises pour la mise en place d'une fonction d'audit de performance durable. On y traite de questions stratégiques et pratiques liées à la mise en œuvre d'une fonction d'audit de performance dans une ISC. Cette annexe se veut un moyen d'aider les dirigeants des ISC à améliorer leur capacité institutionnelle en matière d'audits de performance.

Dans son plan de travail, la Sous-commission pour l'audit de performance met l'accent sur la généralisation de l'audit de performance chez les membres de l'INTOSAI et la promotion de l'utilisation des documents de l'INTOSAI sur le sujet (ISSAI 3000 et 3100). La Sous-commission favorisera également la mise en commun d'expériences et d'informations sur son site Web pour en faire un outil de partage des connaissances.

La norme ISSAI 3100 a été présentée aux membres réunis au Congrès, qui l'ont avalisée.



ISSAI 3100

### *Sous-commission pour l'audit de conformité (ISSAI 4000-4099)*

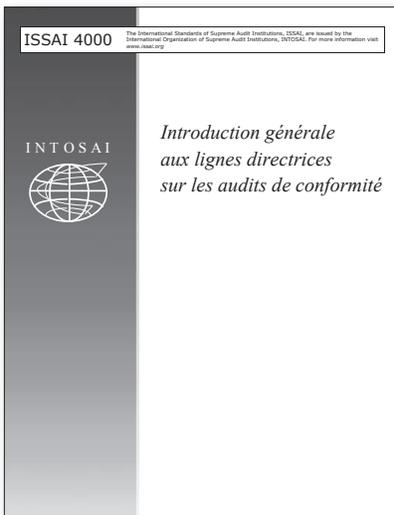
Lors de la réunion à Budapest en octobre 2004 de la Commission des normes de contrôle de l'INTOSAI, le Groupe de travail sur le contrôle de la conformité a été constitué et chargé d'élaborer les lignes directrices de l'INTOSAI sur l'audit de conformité (appelé alors contrôle de la conformité). Après la formation de la Commission des normes professionnelles, le groupe a été renommé et s'appelle maintenant la Sous-commission pour l'audit de conformité. La Sous-commission, présidée par la Norvège, compte 14 membres. Elle a noué une collaboration étroite avec la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier. On a constitué, au sein de la Commission des normes professionnelles, un groupe d'experts des référentiels en matière d'audit de conformité. On l'a chargé d'assurer la cohérence entre les conclusions de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier et celles de la Sous-commission pour l'audit de conformité, et ce, dans le cadre instauré par la CNP pour l'élaboration des normes et des guides.

Les lignes directrices en matière de conformité donnent des orientations utiles sur la planification et la réalisation des audits de conformité, de même que sur l'établissement des rapports connexes. Elles stipulent que les objectifs, l'étendue et la nature d'un audit de conformité dépendent d'un certain nombre de facteurs, notamment du mandat et du rôle constitutionnel de l'ISC, ainsi que du contexte législatif de l'entité auditée.

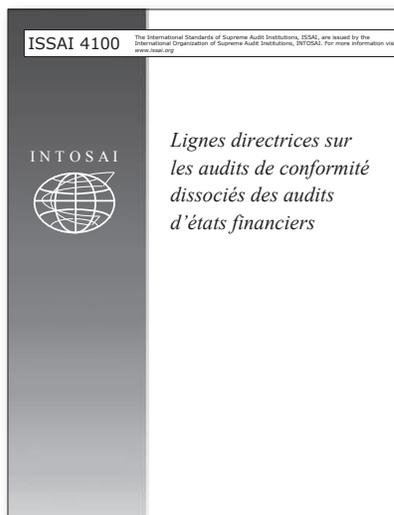
Dans son plan de travail, la Sous-commission pour l'audit de conformité prévoit la mise en œuvre et le maintien des lignes directrices actuelles, ainsi que des mesures de diffusion pour mieux les faire connaître. Elle y prévoit également le projet de norme 4300, qui traitera des audits de conformité dans le contexte des cours des comptes.

Les membres réunis en Congrès ont avalisé les normes ISSAI suivantes :

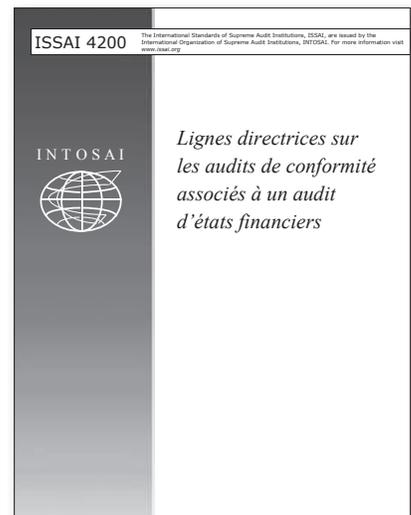
- ISSAI 4000 : *Introduction générale aux lignes directrices sur les audits de conformité*



ISSAI 4000



ISSAI 4100



ISSAI 4200

- ISSAI 4100 : *Lignes directrices sur les audits de conformité dissociés des audits d'états financiers*
- ISSAI 4200 : *Lignes directrices sur les audits de conformité associés à un audit d'états financiers.*

### **Sous-commission des normes de contrôle interne (INTOSAI GOV 9100-9199)**

La Sous-commission des normes de contrôle interne travaille de près avec l'Institute of Internal Auditors (IIA). Elle met l'accent sur la relation entre les ISC et les auditeurs internes ainsi que sur le principe de l'indépendance de ces derniers dans le secteur public. Ce travail a mené à la préparation d'un nouvel avant-projet de guide sur la bonne gouvernance, intitulé INTOSAI GOV 9140 : *Audit interne Indépendance au sein du secteur public* et INTOSAI GOV 9150 : *Coordination et coopération entre les ISC et les auditeurs internes au sein du secteur public*. L'avant-projet, qui a fait l'objet de consultations (exposés-sondages) avalsées par le Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles lors de sa réunion de juin 2009 à Brasilia, a été approuvé par les membres à l'occasion du XX<sup>e</sup> INCOSAI. La Cour des comptes de la Belgique, qui présidait la Sous-commission depuis le XVII<sup>e</sup> INCOSAI, a passé le flambeau à la Pologne lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI.

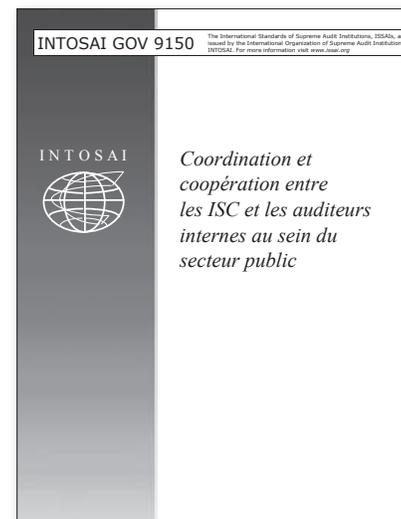
Parmi ses tâches futures, la Sous-commission devra donner des exemples de mesures de contrôle interne, promouvoir activement l'intégration dans les normes ISSAI des principes de contrôle interne et de gestion des risques précisés dans les INTOSAI GOV, et préparer un document traitant des rapports sur le contrôle interne.

### **Sous-commission pour la comptabilité et les rapports**

Depuis le XIX<sup>e</sup> INCOSAI, la Sous-commission pour la comptabilité et les rapports s'est avant tout efforcée d'être présente comme observatrice et de participer aux réunions de normalisation des normes comptables du Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) de l'International Federation of Accountants (IFAC). Elle a donc pris part de façon assidue aux activités d'établissement des normes pour le secteur public de l'IPSASB. Elle a préparé, à l'intention des pays membres de l'INTOSAI, des rapports périodiques sur les activités en cours et prévues, et les a invités à formuler directement des commentaires à l'IPSASB sur ses exposés-sondages ou documents similaires. De plus, elle a favorisé l'échange d'informations et le partage des connaissances entre les ISC.



ISSAI 9140



ISSAI 9150



Sheila Fraser (au centre), présidente de la Sous-commission pour la comptabilité et les rapports, entourée de membres de la délégation canadienne. Le Canada préside la Sous-commission, laquelle a préparé un document sur l'importance d'un processus indépendant d'établissement des normes.

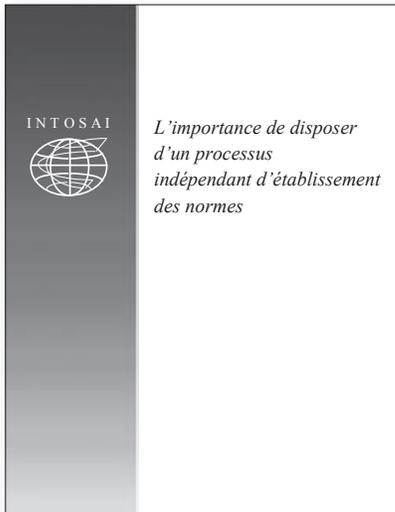
Sheila Fraser, présidente de la Sous-commission et Vérificatrice générale du Canada, a participé à un certain nombre de réunions de l'IPSASB et contribué ainsi à l'élaboration de normes comptables internationales pour le secteur public. En 2009, les membres de l'INTOSAI ont été sondés pour savoir sur quelles normes destinées au secteur public chaque pays membre s'appuyait pour communiquer les résultats financiers de son gouvernement. Les résultats de ce sondage ont été affichés sur la page de la Sous-commission du site Web de la Commission des normes professionnelles, lequel a été lancé en janvier 2010. Dans son plan de travail pour 2011-2013, la Sous-commission continue d'axer ses efforts sur ses activités de membre de l'IPSASB de l'IFAC.

Les membres du XX<sup>e</sup> INCOSAI ont adopté le document présenté par la Sous-commission qui s'intitule *L'importance de disposer d'un processus indépendant d'établissement des normes*.

### Objectifs de la CNP pour 2011-2013

Dans le prolongement des travaux réalisés au cours des trois dernières années pour établir le cadre ISSAI (maintenant un recueil exhaustif de normes), la CNP a mis en chantier trois nouveaux champs d'intérêt pour 2011-2013 :

- harmoniser l'actuel recueil des ISSAI, assurant ainsi la cohérence du cadre;
- mieux faire reconnaître le cadre ISSAI et paver la voie à la mise en œuvre dans les ISC des ISSAI et du Guide de l'INTOSAI sur la gouvernance;
- continuer de travailler à l'élaboration et au maintien des ISSAI et du Guide de l'INTOSAI sur la gouvernance, tout en respectant le principe de l'établissement des normes selon une méthode reposant sur deux axes.



### *Harmonisation*

L'objectif du Projet d'harmonisation est d'instaurer un fondement conceptuel pour l'audit dans le secteur public afin d'assurer la cohésion du cadre des ISSAI. Le Projet d'harmonisation visera donc la révision et l'établissement des principes fondamentaux de contrôle au niveau 3 du cadre des ISSAI, ce qui assurera la cohésion dans l'ensemble du cadre. La numérotation et le calendrier de présentation des différents avant-projets ISSAI seront abordés par le groupe chargé du projet et entérinés par le Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles. Le projet sera mené conformément à la procédure officielle établie pour l'élaboration, la révision et le retrait de normes ISSAI et d'orientations du Guide de l'INTOSAI sur la bonne gouvernance.

### *Sensibilisation accrue*

Une vaste connaissance du cadre des ISSAI par les membres de l'INTOSAI et ses partenaires externes et l'application accrue de ces normes et du Guide sur la gouvernance sont des gages de succès de ce cadre. La Commission des normes professionnelles estime donc qu'un outil efficace pour atteindre ces objectifs consiste à mieux faire connaître les normes ISSAI. La Commission veut s'assurer que les ISC et leurs partenaires externes concernés se familiarisent avec le cadre des ISSAI et qu'ils soient conscients des avantages liés à l'application des normes d'audit élaborées spécialement pour le secteur public. Vous pouvez consulter la stratégie du Comité de pilotage de la Commission à cet égard en ligne à : [http://psc.rigsrevisionen.dk/media/1471,1033\)/Final\\_approved\\_PSC\\_Awareness-raising\\_Strategy.pdf](http://psc.rigsrevisionen.dk/media/1471,1033)/Final_approved_PSC_Awareness-raising_Strategy.pdf).

### *Tenue à jour des normes*

La Commission des normes professionnelles veillera tout particulièrement à ce que les ISSAI et le Guide de l'INTOSAI sur la gouvernance soient actualisés de façon à préserver l'intégrité et la rigueur du cadre des ISSAI. Chaque sous-commission devra revoir à intervalles réguliers les ISSAI et les orientations du Guide de l'INTOSAI sur la gouvernance qui relèvent de sa compétence. Chaque sous-commission décidera de la fréquence appropriée des examens en vue de la tenue à jour des normes et en communiquera les dates sur le site Web des ISSAI (<http://www.issai.org>). La Commission des normes professionnelles poursuivra ses partenariats avec des organismes de normalisation externes, et ce, afin de faciliter le partage des connaissances et la coopération, tout en élaborant et en assurant la tenue à jour du cadre des ISSAI. La Commission continuera d'œuvrer à l'harmonisation des normes d'audit dans le secteur public à l'échelle internationale en reconnaissant et en appliquant des normes publiées par d'autres organismes de normalisation et en s'appuyant sur celles-ci.

Lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI, les membres réunis ont pris acte :

- du mandat et des objectifs stratégiques de la Commission des normes professionnelles pour 2011-2013, y compris la proposition du Projet d'harmonisation;
- des plans de travail des sous-commissions et des groupes de projet pour 2011-2013;
- du rapport d'étape de la Commission des normes professionnelles.



## Rapport sur l'Objectif 2 : Renforcement des capacités institutionnelles

Le président de la Commission de renforcement des capacités (CBC)

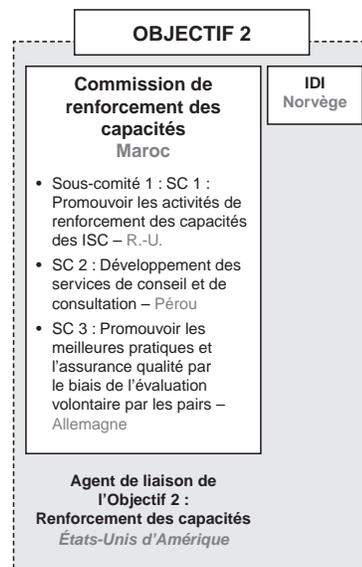
Ahmed El-Midaoui, qui est aussi le Premier Président de la Cour des comptes du Maroc et président de l'Objectif 2, a affirmé dans son rapport au Congrès que le renforcement des capacités était essentiel à la vision du plan stratégique de l'INTOSAI qui veut renforcer les ISC à l'échelle mondiale. Selon lui, cela permettra aux institutions d'aider leurs gouvernements respectifs à améliorer le rendement, à accroître la transparence, à assurer l'obligation de rendre des comptes, à renforcer la crédibilité, à combattre la corruption, à promouvoir la confiance du public et à promouvoir une affectation et une utilisation efficaces et efficaces des ressources publiques dans l'intérêt des populations. Afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs, l'Objectif stratégique 2 de l'INTOSAI s'articule autour du renforcement des capacités institutionnelles. Il vise à renforcer les compétences et les capacités professionnelles des ISC à l'aide de formations, d'un concours technique, de l'élaboration de services de conseil et de consultation, de la promotion de pratiques professionnelles exemplaires, d'examens par les pairs, de la formation de partenariats avec des organisations de développement internationales et d'autres activités de développement.

À cette fin, la CBC a créé un Comité de pilotage et trois sous-commissions spécialisées dirigées par les ISC du Royaume-Uni, du Pérou et de l'Allemagne. Dans le cadre du mandat de la CBC, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), dirigée par l'ISC de la Norvège, demeure l'organisme de formation de l'INTOSAI. Une plateforme Nations Unies (ONU)/INTOSAI, dirigée par l'ISC de la Corée, a été créée pour assurer une meilleure coopération entre l'INTOSAI et l'ONU.

M. El-Midaoui a souligné le rôle important joué par la CBC, en collaboration avec le Secrétariat général de l'INTOSAI et les présidents des objectifs, pour coordonner le protocole d'entente signé à Bruxelles, en octobre 2009, entre l'INTOSAI et les bailleurs de fonds. La première réunion du Comité de pilotage de l'INTOSA-bailleurs de fonds, qui a eu lieu à Marrakech (Maroc) en février 2010, était un grand pas vers la mise en œuvre du protocole d'entente et la mise en place d'un cadre commun qui permettra aux ISC d'instaurer des mécanismes de financement de projets destinés à renforcer leurs capacités. Cette réunion a abouti à la création d'un nouveau Comité de pilotage et d'un nouveau Secrétariat chargés de la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités lancés en vertu du protocole d'entente.



Ahmed El-Midaoui, Premier Président de la Cour des comptes du Maroc, assure la présidence de l'Objectif 2.



Depuis son instauration, la CBC a élaboré six guides qui peuvent être consultés sur le site Web de la Commission (<http://cbc.courdescomptes.mal/index.php?id=20>), ainsi que d'autres documents. La CBC a également conçu une base de données sur les projets de renforcement des capacités des ISC, une base de données d'experts et d'enquêteurs, et un recueil des examens par les pairs effectués au sein de l'INTOSAI.

M. El-Midaoui a indiqué qu'après plus de cinq ans de collaboration constante au sein de la CBC et avec d'autres partenaires externes, la plupart des objectifs clés du plan stratégique établis pour la CBC ont été atteints. Ce succès suscitera de plus grandes attentes. Après avoir élaboré plusieurs guides liés au renforcement des capacités, la CBC concentrera ses efforts sur l'application des connaissances acquises sur le terrain et l'utilisation efficace de ses guides, de sa documentation et de ses outils.

### **Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC**

L'ISC du Royaume-Uni préside la sous-commission 1 qui a pour mission d'établir des guides et des sources d'information liés au renforcement des capacités.

Le Comité de pilotage de la CBC et l'ensemble de la Commission ont approuvé le guide intitulé *Introducing Professional Qualifications for Audit Staff: A Guide for Supreme Audit Institutions*. Il est actuellement disponible en arabe et en allemand et d'autres traductions sont en cours. Le Bureau d'audit national (NAO) du Royaume-Uni a rédigé un autre guide, *Comment accroître l'utilisation et l'impact des rapports d'audit — Guide à l'intention des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques*, qui a été approuvé par le Comité de pilotage de la CBC et la Commission elle-même. De plus, le guide intitulé *Renforcement des capacités dans les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques* a été présenté au Congrès et approuvé par ce dernier.

De même, la sous-commission 1 élabore actuellement de nombreux nouveaux guides :

- *Human Resource Management: A Guide for Supreme Audit Institutions* (ISC des Pays-Bas);
- *Guide on Strategic Considerations Facing SAIs Planning to Implement and Adopt the ISSAIs* (ISC de la Suède s'est portée volontaire pour diriger une Task force sur la rédaction de ce guide).

L'ISC suédoise a créé un répertoire des projets de renforcement des capacités menés par les ISC membres. Ce répertoire renferme les grandes activités de renforcement des capacités impliquant une ISC qui travaille en collaboration avec des organismes externes. Ce répertoire peut être consulté à [www.cbcdirectory.org](http://www.cbcdirectory.org). La Suède continue de le mettre à jour annuellement.

Les autres activités de la sous-commission 1 comprennent une mise à jour du glossaire des termes d'audit de l'INTOSAI et la rédaction d'un document intitulé *Helping SAIs Deal with Emergencies* par le NAO du Royaume-Uni. Selon les commentaires préliminaires reçus, il pourrait être nécessaire de publier un guide sur l'élaboration de plans de gestion des urgences ou de continuité opérationnelle, ou les deux.

## Sous-commission 2 : Développement des services de conseil et de consultation

La sous-commission 2 s'est penchée sur trois grands secteurs. Le premier est l'élaboration d'une base de données d'experts et d'enquêteurs. L'ISC du Pérou, qui préside la Sous-commission, a mis au point cette base de données ainsi que des lignes directrices sur son utilisation. Le Pérou a également veillé au bon déroulement du lancement d'une application pour inscrire et rechercher des conseillers et des experts qui ont collaboré avec des ISC membres. Afin de promouvoir cette application Web et d'encourager les membres de l'INTOSAI à inscrire des experts, le président de la Commission a écrit à toutes les ISC afin de les inviter à participer et a envoyé une annonce qui est publiée dans le présent numéro de la *Revue*.

La Sous-commission favorise également les programmes d'audits conjoints. Un questionnaire a été envoyé aux membres de l'INTOSAI et l'ISC de l'Allemagne a rédigé le *Guide for Cooperative Audit Program between SAIs*. La version définitive de ce guide est disponible en anglais et en allemand et sera traduite dans les autres langues officielles de l'INTOSAI.

En dernier lieu, la Sous-commission a encouragé les programmes de stages et de visites. Afin de promouvoir ces échanges, l'ISC du Pakistan a créé les *Guidelines for Internship Programs*.

Tous les guides mentionnés précédemment sont consultables sur le site Web de la CBC à <http://cbc.courdescomptes.ma>.

## Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs

La sous-commission 3 a recueilli des documents sur environ 21 examens par les pairs différents, notamment des rapports définitifs, des protocoles d'entente et des résumés. Ces informations ont permis de trouver des exemples de bonnes pratiques qui ont été inscrites dans le Guide d'examen par les pairs. La Sous-commission a également dressé une liste d'informations sur les examens par les pairs réalisés au sein de l'INTOSAI. La prochaine étape sera de rendre ces documents sur les examens par les pairs accessibles à l'ensemble de l'INTOSAI.

En intégrant ces informations à l'ISSAI 5600 : *Guide d'examen par les pairs* et à son annexe, et en diffusant les informations sur le bien-fondé des examens par les pairs lors de divers événements de l'INTOSAI (comme le XX<sup>e</sup> INCOSAI, les congrès régionaux et les séminaires), la CBC espère promouvoir la réalisation d'examens par les pairs sur une base volontaire au sein de l'INTOSAI.

La sous-commission 3 a rédigé des lignes directrices à l'égard des aspects pratiques d'un examen par les pairs, donné des exemples de pratiques exemplaires et dressé une liste de contrôle des questions qui peuvent être traitées dans le cadre d'un examen par



les pairs. Ce guide d'examen par les pairs et cette liste de contrôle ont été approuvés comme une partie de l'ISSAI 5600 lors de l'INCOSAI et peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CBC (<http://cbc.courdescomptes.ma>).

## Initiative de développement de l'INTOSAI

L'IDI, qui est dirigée par la Norvège, est l'organisme de formation de l'INTOSAI et, selon le plan stratégique de l'INTOSAI, un élément de la mission liés à l'Objectif 2.

Au cours des trois dernières années, l'IDI a continué de travailler, conformément à son plan stratégique, principalement en collaboration avec les groupes de travail régionaux de l'INTOSAI. Elle s'est concentrée sur les programmes d'évaluation des besoins de renforcement des capacités, l'assurance de la qualité des audits d'états financiers, les programmes transrégionaux sur la dette publique, le perfectionnement des cadres et les programmes de formation du formateur.



Magnus Borge, Directeur général de l'IDI, fait rapport sur les activités de l'IDI au Congrès.



Des délégués près du stand de la CBC-IDI dans le hall d'exposition du Congrès.

À la demande du Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, l'IDI a dressé un inventaire mondial des projets de renforcement des capacités des ISC. Elle l'a présenté à l'INTOSAI lors d'une réunion du Comité de pilotage de la *Task Force* sur le financement par les bailleurs de fonds avant le XX<sup>e</sup> INCOSAI.

## **Plateforme ONU/INTOSAI**

La plateforme Nations Unies (ONU)/INTOSAI a été créée lors du XIX<sup>e</sup> INCOSAI au Mexique. Elle est présidée par l'ISC de la Corée. Son but est de coordonner les travaux entre l'INTOSAI et l'ONU dans les champs d'intérêt communs.

Des changements organisationnels au Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES) ont retardé les travaux de collaboration. Toutefois, durant la conférence de l'INTOSAI sur le thème « Le renforcement de l'audit public externe » à Vienne en mai 2010, le DAES a affirmé qu'il était prêt à continuer de collaborer dans le cadre de la plateforme ONU/INTOSAI.

Le Comité d'experts de l'administration publique (CEPA) du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU a accueilli favorablement l'initiative de l'INTOSAI d'intégrer les Déclarations de Lima et de Mexico au droit international. Lors de sa dernière réunion en avril 2010, le CEPA a préparé un projet de résolution dont l'adoption est recommandée à l'ECOSOC. Celui-ci discutera de l'initiative au cours de sa réunion de février 2011.

La plateforme ONU/INTOSAI apportera son concours au Secrétariat général en vue de mettre de l'avant l'initiative et, une fois qu'elle sera adoptée par l'ECOSOC, dresser un plan détaillé afin de soutenir sa mise en œuvre.



### OBJECTIF 3

#### Commission de partage des connaissances Inde

- GT pour la dette publique – Mexique
- GT pour le contrôle des TI – Inde
- GT pour l'audit environnemental – Estonie
- GT pour l'évaluation de programmes – France
- GT pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux – Égypte
- GT sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes – Cour des comptes européenne
- GT sur les indicateurs nationaux clés – Fédération de Russie
- GT sur la valeur et les avantages des ISC – Afrique du Sud
- TF Crise financière globale – É.-U.
- TF Base de données – informations sur les ISC – Mexique

#### Revue internationale de la vérification des comptes publics États-Unis d'Amérique

Agent de liaison de l'Objectif 3 :  
Partage des connaissances  
Fédération de Russie

## Rapport sur l'Objectif 3 : Partage des connaissances

Le Contrôleur et Auditeur général de l'Inde et président de la Commission de partage et de gestion des connaissances, Vinod Rai, a présenté son rapport au Comité directeur et au XX<sup>e</sup> INCOSAI. Selon le plan stratégique de l'INTOSAI, l'Objectif 3 vise à « encourager les ISC à coopérer et à collaborer entre elles et à rechercher l'amélioration continue par le partage des connaissances, y compris en fixant des points de référence, en réalisant des études sur les meilleures pratiques et en effectuant des travaux de recherche consacrés aux questions d'intérêt commun et aux préoccupations communes ».

Pour atteindre cet objectif, la Commission a mené des activités importantes et remarquables, à savoir :

- elle a établi et adopté le mandat et le plan d'action d'un comité de pilotage qui sera chargé d'orienter les activités des groupes de travail et des *task forces* de la Commission, et dont la structure sera analogue à celle adoptée pour les objectifs 1 et 2 (voir le site Web de la Commission à <http://intosaijsc.cag.gov.in>);
- elle a élaboré les documents suivants, qui ont été approuvés lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI :
  - l'ISSAI 5411, *Indicateurs de la dette*,
  - *Évaluation de programme pour les Institutions supérieures de contrôle – Introduction*,
  - *Guidelines and Principles on the Fight against Corruption and Money Laundering*,
  - *Lignes directrices relatives à la Communication de l'INTOSAI*;
- elle a recommandé lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI la dissolution du Groupe de travail sur la privatisation, la réglementation économique et les partenariats publics-privés de même que de la *Task force* sur la stratégie de communication de l'INTOSAI (recommandation accueillie dans les deux cas);
- elle a avalisé la prolongation du mandat du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes jusqu'en 2013 (approuvée par le XX<sup>e</sup> INCOSAI);



Le Contrôleur et Auditeur général de l'Inde et président de la Commission de partage et de gestion des connaissances, Vinod Rai, a présenté son rapport au Congrès.

- elle a accueilli la nouvelle *Task force* sur la crise financière mondiale (présidée par l'ISC des États-Unis) et le Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC (présidé par l'ISC de l'Afrique du Sud).

En plus du rapport de M. Rai, les différents groupes de travail et *task forces* ont présenté leur rapport sur leurs objectifs et réalisations. Un résumé des activités et des réalisations des groupes de travail et des *task forces* œuvrant à la réalisation de l'Objectif 3 est présenté ci-après.

### *Groupe de travail pour la dette publique (présidé par l'ISC du Mexique)*

Le Groupe de travail pour la dette publique s'emploie à fournir à l'INTOSAI des connaissances utiles sur les questions liées à la gestion de la dette publique, entre autres des lignes directrices et des études qui pourraient devenir des ISSAI.

Le Groupe de travail a élaboré et approuvé l'ISSAI 5411 : *Indicateurs de la dette*, présentée au XX<sup>e</sup> INCOSAI, qui l'a approuvée.

Le Groupe de travail fournit une assistance consultative et les services de formateurs au Programme transrégional de renforcement des capacités en audit de la gestion de la dette publique de l'Initiative de développement de l'INTOSAI.

Pour favoriser le renforcement des capacités des membres de l'INTOSAI, le Groupe a élaboré ce qui suit :

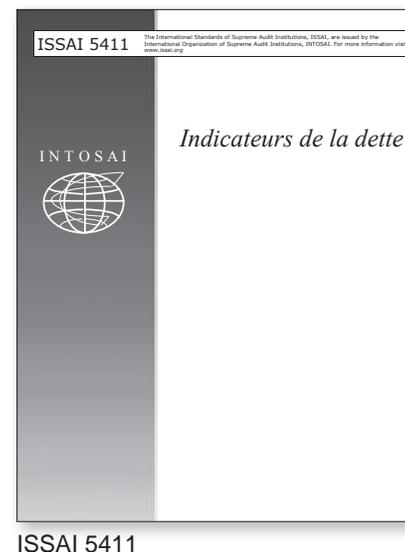
- une liste d'experts de l'audit de la dette publique, qui peut être consultée à [http://wgpd.org.mx/Public\\_members.html](http://wgpd.org.mx/Public_members.html);
- un glossaire de l'audit de la dette publique dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI, qui sera intégré au glossaire en ligne de l'audit de l'INTOSAI.

Le Groupe de travail a cerné les questions suivantes pour ses enquêtes futures :

- l'incidence de la crise financière sur la dette publique;
- la gestion de la dette publique;
- la dette éventuelle;
- l'évaluation des risques et l'atténuation de leurs effets probables sur la structure de la dette et sur les systèmes de contrôle interne liés à la gestion de la dette publique;
- l'évaluation des systèmes d'information sur la gestion de la dette publique.

### *Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information (présidé par l'ISC de l'Inde)*

Ce groupe de travail a pour mandat d'aider les ISC à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'utilisation et à l'audit des technologies de l'information (TI). Les principales tribunes de partage des connaissances du Groupe de travail sont la revue *intoIT*, dont le site Web se trouve à l'adresse [www.intosaiitaudit.org](http://www.intosaiitaudit.org), et les



colloques triennaux sur l'audit de performance. Le dernier colloque sur l'audit de performance portait sur les mesures de la performance utilisées pour évaluer l'efficacité des projets dans le domaine des TI et les résultats des efforts financiers consentis.

Plusieurs lignes directrices sur l'audit du développement de systèmes ont été élaborées, et des sous-projets d'échange d'information, de perfectionnement des connaissances et des compétences et de transfert des connaissances ont été réalisés. Le Groupe de travail publie des modules de formation sur l'audit des TI sur son site Web.

À la suite d'une enquête réalisée auprès de ses membres, le Groupe de travail a convenu de réaliser les projets suivants en 2011-2013 :

- l'élaboration d'indicateurs de la performance des TI/d'un système d'indexage des audits de performance des TI et de mesures de la performance des solutions de TI mises en place par les organisations gouvernementales (ISC de la Chine);
- la planification des audits des TI et des procédures d'audit détaillées afin d'examiner les contrôles informatiques (ISC de l'Afrique du Sud);
- l'optimisation de la valeur des TI au sein des organisations gouvernementales (ISC du Canada);
- les TI écologiques (ISC de la Norvège);
- l'informatique en nuage et la virtualisation (ISC des États-Unis).

#### *Groupe de travail pour l'audit environnemental (présidé par l'ISC de l'Estonie)*

Le Groupe de travail pour l'audit environnemental, le plus important des groupes de travail de l'INTOSAI, avait placé les changements climatiques au cœur de ses activités pour 2008-2010. Pendant cette période, le Groupe de travail a élaboré et approuvé les documents ci-dessous :

- *Auditing the Government Response to Climate Change* (Norvège);
- *Auditing Sustainable Energy* (République tchèque);
- *Auditing Forests: Guidance for Supreme Audit Institutions* (Indonésie);
- *Auditing Mining: Guidance for Supreme Audit Institutions* (Tanzanie);
- *Auditing Sustainable Fisheries Management: Guidance for Supreme Audit Institutions* (Afrique du Sud);
- *Environmental Accounting: Current Status and Options for SAIs* (États-Unis).

De plus, le Groupe de travail a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin d'élaborer un petit guide à l'intention des auditeurs, *Auditing the Implementation of Multilateral Environmental Agreements*.

L'ISC du Canada et 14 autres ISC ont participé à un audit coordonné sur les changements climatiques dont le rapport a été présenté au XX<sup>e</sup> INCOSAI.

Les ISC du Canada et du Brésil ont pris l'initiative d'élaborer un module de formation sur la biodiversité et de créer une nouvelle page Web sur le sujet (<http://www.environmental-auditing.org/Home/FocusonBiodiversity/tabid/229/Default.aspx>).

Entre autres activités, le groupe de travail a également :

- adapté et donné à l'AFROSAI francophone et au CREFIAF le cours de formation sur l'audit environnemental élaboré par le groupe de travail et l'Initiative de développement de l'INTOSAI (Cameroun);
- publié le bulletin *Greenlines* (États-Unis);
- conçu son nouveau site Web (Estonie);
- mené la sixième enquête sur l'audit environnemental et produit son répertoire annuel d'audits environnementaux exécutés à l'échelle internationale (Estonie);
- établi des principes officiels de coopération avec des organisations externes afin d'assurer une communication et une sensibilisation constantes (Estonie).



Stand du Groupe de travail pour l'audit environnement dans le hall d'exposition du Congrès.

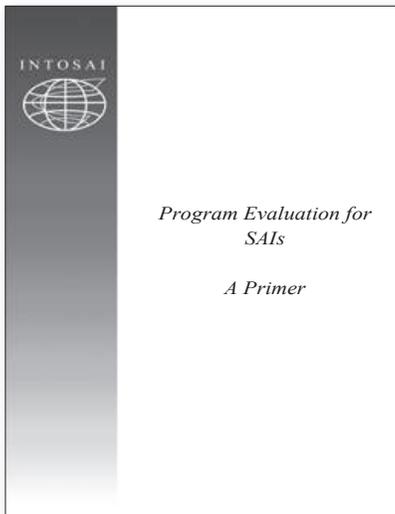
Au cours des trois prochaines années, le Groupe de travail prévoit réaliser cinq projets de recherche qui porteront sur les sujets suivants :

- habitudes d'utilisation et de gestion des terres dans une optique environnementale;
- données environnementales;
- rapports sur l'environnement et la durabilité;
- enjeux environnementaux liés à l'infrastructure;
- conservation de la faune et tourisme.

### *Groupe de travail sur la privatisation, la réglementation économique et les partenariats publics-privés (présidé par l'ISC du Royaume-Uni)*

Le Groupe de travail sur la privatisation, la réglementation économique et les partenariats publics-privés de l'INTOSAI, que présidait le Royaume-Uni depuis sa création en 1993, a été dissous lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI. La plus grande réalisation du groupe a été la création d'un répertoire exhaustif des produits d'audit, y compris quatre ensembles de lignes directrices sur les meilleures pratiques d'audit et douze études de cas fournissant de l'information détaillée sur des sujets pertinents. Les membres ont convenu de la valeur du partage de connaissances entre les ISC pour favoriser une amélioration constante des compétences en matière d'audit et ils ont présenté environ 160 documents lors des 16 réunions du groupe. À titre de président sortant du Groupe de travail, le Bureau d'audit national du Royaume-Uni s'assurera que l'héritage du groupe est préservé et que toutes les responsabilités prescrites par les lignes directrices de l'INTOSAI sont acquittées.

### *Groupe de travail pour l'évaluation de programmes (présidé par l'ISC de la France)*



Évaluation de programme :  
Introduction

En mai 2009, le Groupe de travail pour l'évaluation de programmes a adopté la version définitive du document intitulé *L'évaluation de programme pour les Institutions supérieures de contrôle – Introduction*. Ce document vise à fournir aux ISC des notions de base sur l'évaluation. Il définit les composantes, les stratégies et les questions liées à l'évaluation de programmes et il en présente les grandes étapes, dont la planification et la réalisation d'études. Le document a été traduit dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI et il a été présenté au XX<sup>e</sup> INCOSAI, qui l'a approuvé. Il se trouve à [http://program-evaluation.ccomptes.fr/index.php?option=com\\_content&view=section&layout=blog&id=5&Itemid=4&lang=fr](http://program-evaluation.ccomptes.fr/index.php?option=com_content&view=section&layout=blog&id=5&Itemid=4&lang=fr).

En outre, un sous-groupe composé de cinq ISC a élaboré un questionnaire en vue de rassembler des études de cas et des informations concrètes sur les méthodes et les expériences dans le domaine de l'évaluation de programmes. Le questionnaire a été transmis aux membres du Groupe de travail pour qu'ils puissent fournir des commentaires.

Le sous-groupe a aussi lancé un site Web (<http://program-evaluation.ccomptes.fr/>) qui présente les activités du Groupe de travail. Un colloque sur l'évaluation de programmes à l'intention des ISC devrait avoir lieu en 2011, à Paris.

### *Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux (présidé par l'ISC de l'Égypte)*

L'ISC du Pérou a dirigé ce groupe de travail jusqu'en juin 2009, alors que l'Égypte a pris la relève.

Le Groupe de travail a élaboré un document intitulé *Guidelines and Principles on the Fight against Corruption and Money Laundering*, qu'il fait actuellement traduire dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI.

Le Groupe de travail encourage la coopération entre les ISC et d'autres organisations internationales pour lutter contre le blanchiment de capitaux. Des liens aux sites Web de ces organisations sont fournis sur le site Web du Groupe de travail ([www.wgfacml.cao.gov.eg](http://www.wgfacml.cao.gov.eg)), qui renferme aussi une liste de documents sur les pratiques d'audit touchant la lutte contre le blanchiment.

Le groupe a aussi élaboré et transmis aux membres de l'INTOSAI un questionnaire visant à déterminer les règlements, les politiques, les stratégies et les programmes nationaux dont peuvent se servir les ISC pour repérer et prévenir la corruption et le blanchiment de capitaux. Les lois et les règlements communiqués par les membres sont affichés sur le site Web du Groupe de travail.

De plus, le Groupe de travail a discuté avec l'IDI de l'élaboration d'une formation utile sur la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.

### *Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes*

Maarten Engwirda, président du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes et membre de la Cour des comptes européenne, a présenté le rapport d'activité du Groupe de travail.

Le Groupe de travail a accompli des progrès considérables dans l'atteinte de ses objectifs, notamment dans ses travaux axés sur les données géospatiales et les systèmes d'information géographique (SIG), ainsi que dans l'élaboration de l'ébauche de trois guides d'audit. Ces guides traitent de l'audit de la prévention des désastres, de l'audit des aides en cas de catastrophe et de facteurs de risque précis liés à la fraude et à la corruption lors de situations d'urgence nécessitant une aide humanitaire, sujet visé par une note de pratique supplémentaire se rapportant à l'ISSAI 1240. Le Groupe de travail a mis l'ébauche de ces documents d'orientation à la disposition des ISC pour qu'elles puissent commencer à les utiliser et à fournir des commentaires sur leur contenu.

Le Groupe de travail a également organisé une séance spéciale lors du Congrès pour permettre à différentes ISC de présenter leurs expériences récentes d'audits portant sur les aides en cas de catastrophes. L'ISC de l'Indonésie a discuté de l'audit de l'aide aux victimes du tsunami et l'ISC du Pakistan a abordé les audits des mesures prises lors des récentes inondations au pays. L'ISC des États-Unis a quant à elle décrit ses travaux d'audit des opérations de secours après le séisme en Haïti.

Le Congrès a convenu de prolonger le mandat du Groupe de travail de trois ans, jusqu'au XXI<sup>e</sup> INCOSAI en 2013. M. Engwirda a indiqué qu'il souhaitait que le Groupe de travail ait mené à bien ses tâches d'ici là.

Il a aussi été convenu que Lars Heikensten, membre suédois de la Cour des comptes européenne, succéderait à Maarten Engwirda comme président du Groupe de travail, car ce dernier prend sa retraite.

### *Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés*

Le Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés a fait progresser beaucoup des initiatives qu'il a entreprises depuis sa création au XIX<sup>e</sup> INCOSAI. Le Groupe de travail a établi et approuvé les règles de procédure et le mandat qui précisent sa mission et ses objectifs stratégiques. Au cours des trois dernières années, le groupe a accompli ce qui suit :

- élaboré un document sur les principes d'application des indicateurs nationaux clés (INC) par les ISC, qui précise le rôle des ISC dans l'utilisation efficace des INC et qui traite d'autres sujets d'actualité;
- signé un protocole d'accord pour favoriser la collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'INTOSAI sur des questions liées à la mesure des progrès sociaux.

Le Groupe de travail a indiqué qu'à l'aide des ressources en information de l'OCDE, il achèverait la création d'une base de connaissances électronique sur les INC à laquelle pourront accéder tous les membres de l'INTOSAI. L'outil devrait faciliter le travail effectué en simultané à partir de différentes sources (OCDE, Fonds monétaire international et Banque mondiale) pour analyser divers faits économiques par période, par pays, par région et par activité économique. Une des plus importantes activités du Groupe de travail a été l'élaboration de la version préliminaire d'un livre blanc sur l'établissement et l'utilisation d'indicateurs nationaux clés pour les activités des ISC.



Le président du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés, Sergey Stepachin, Président de la Cour des comptes de la Fédération de Russie, a présenté le rapport du Groupe de travail au Congrès.

À l'avenir, le Groupe de travail axera ses efforts sur les activités suivantes :

- poursuite de l'élaboration du livre blanc;
- soutien opérationnel et poursuite de l'élaboration de la base de connaissances sur les INC;

- élaboration des outils d'information technologiques nécessaires pour sélectionner et évaluer des INC touchant le développement socio-économique;
- analyse des usages possibles des résultats du Groupe de travail en vue de procéder à des comparaisons du développement économique par pays au regard de la surveillance mutuelle du développement durable équilibré dans les pays du G20;
- utilisation des INC pour évaluer les résultats des projets internationaux et transnationaux et des audits de programmes;
- la poursuite de la coopération avec des organisations internationales qui font ce genre de recherche.

Les informations sur le Groupe de travail et ses documents, y compris les résultats de ses sous-projets et la version préliminaire de son livre blanc, se trouvent sur le site Web du groupe ([www.ach.gov.ru/en/intosaikni](http://www.ach.gov.ru/en/intosaikni)).

### *Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC (présidé par l'ISC de l'Afrique du Sud)*

Le Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC a présenté un document de consultation en vue des débats consacrés au premier thème du XX<sup>e</sup> INCOSAI. Le Groupe de travail avait déjà distribué un questionnaire d'enquête à ses membres et les résultats ont entraîné la modification du document de consultation. Le document se trouve sur le site Web officiel de l'INCOSAI ([www.incosai2010.org](http://www.incosai2010.org)), dans les cinq langues officielles de l'organisation.

Le Groupe de travail a accepté de poursuivre ses travaux jusqu'au XXI<sup>e</sup> INCOSAI en 2013 et a établi les priorités suivantes pour 2011-2013 :

- favoriser l'intégration du cadre pour communiquer et promouvoir les valeurs et les avantages des Institutions supérieures de contrôle dans le cadre des ISSAI au niveau 1;
- encourager les membres de l'INTOSAI à participer pleinement aux enquêtes fondées sur le cadre de communication et de promotion des valeurs et des avantages des ISC, et à analyser les résultats des enquêtes de manière à ce que l'INTOSAI dispose d'une analyse exhaustive pour orienter ses priorités, en particulier avec la collaboration de la Commission de renforcement des capacités et de l'Initiative de développement de l'INTOSAI;
- créer des instruments et des outils appropriés pour communiquer et promouvoir les valeurs et les avantages des ISC, et en rendre compte au XXI<sup>e</sup> INCOSAI.

### *Task force Crise financière globale*

Gene Dodaro, Contrôleur général des États-Unis, a présenté le rapport de la *Task force* Crise financière globale – défis pour les ISC. La *Task force* a été créée à la 58<sup>e</sup> réunion du Comité directeur en 2008. Elle a été chargée de faire l'examen et de rendre compte

des causes de la crise financière et des leçons tirées, des mesures prises par les pays pour prévenir ou minimiser les crises rattachées aux systèmes financiers et à l'économie réelle, et des défis que posent de telles crises aux ISC.

La *Task force* compte 25 membres et, au cours des deux dernières années, elle a réalisé des progrès considérables dans l'exécution de son mandat. M. Dodaro a déclaré que, bien que le système financier soit plus stable aujourd'hui que pendant la crise, les effets de la crise financière mondiale continuent de se faire sentir et de poser des défis aux pays du monde entier, de même qu'aux ISC.

M. Dodaro a présenté au Congrès certaines des constatations préliminaires de la *Task force*, qui a examiné les causes de la crise et les réactions des gouvernements, des banques centrales et des ISC. Il a aussi formulé certaines observations préliminaires sur le rôle des ISC dans les interventions liées à cette crise et aux crises futures.

La *Task force* poursuivra ses travaux au cours de l'année suivant le Congrès et elle fournira aux membres de l'INTOSAI des rapports détaillés sur ses constatations. Ses principaux intérêts seront la réforme réglementaire, les effets des programmes de relance économique sur le secteur financier et l'économie réelle, et les méthodes des ISC pour traiter avec les organisations internationales et pour échanger de l'information sur l'environnement financier.

#### *Task force sur la stratégie de communication (présidée par l'ISC de l'Autriche)*

La *Task force* sur la stratégie de communication a fait savoir qu'elle avait établi la politique de communication conformément au mandat qui lui avait été confié lors



Le Secrétaire général de l'INTOSAI, Josef Moser, président de la *Task force* sur la stratégie de communication, a présenté les *Lignes directrices relatives à la Communication de l'INTOSAI* au Congrès.

du XIX<sup>e</sup> INCOSAI en 2007. Le président de la *Task force* a présenté la version préliminaire des *Lignes directrices relatives à la Communication de l'INTOSAI*, qui tenait compte des commentaires des membres de la *Task force*. Les lignes directrices, qui avaient été distribuées à tous les membres de l'INTOSAI en juillet 2010 pour qu'ils puissent communiquer tout commentaire au plus tard à la fin d'août 2010, ont été approuvées à la 60<sup>e</sup> réunion du Comité directeur et au XX<sup>e</sup> INCOSAI.

La *Task force* a aussi présenté une analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM), qui servira de base pour les activités de communication

futures. Les membres de la *Task force* ont cerné trois éléments par catégorie de FPPM et trois contributions ou activités concrètes qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans leur région respective. Ces contributions ou activités serviront à l'établissement d'un plan de communication. Le Secrétariat général de l'INTOSAI a présenté un exemple des trois éléments par catégorie ainsi que trois mesures de communication qu'il serait prêt à mettre en œuvre pour valoriser les forces, surmonter les faiblesses, tirer parti des possibilités et assurer une protection contre les menaces. Ces résultats et les mesures de communication suggérées par les membres de la *Task force* ont servi de base à l'établissement du plan de communication. Le plan de communication a été étudié plus à fond lors d'une réunion de la *Task force* à Johannesburg.

À l'avenir, la *Task force* prévoit faire connaître davantage l'outil de collaboration en ligne, qui relève de l'ISC de l'Inde. Pendant son exposé, le chef de l'ISC de l'Inde a indiqué que chaque ISC peut demander des mots de passe et des codes d'utilisateur pour plusieurs utilisateurs en envoyant un message électronique à l'ISC de l'Inde à [support@intosaiactool.org](mailto:support@intosaiactool.org). L'outil de collaboration est doté d'un babillard électronique, d'une fonctionnalité de conférence (n'intégrant toutefois pas la vidéo) et d'une fonction permettant aux ISC d'échanger des documents et d'y travailler en même temps. À l'heure actuelle, il y a 686 utilisateurs de 133 pays et 67 espaces de travail pour les différents organismes de l'INTOSAI (par exemple, les commissions ou les groupes de travail régionaux). Les

espaces de travail doivent être ouverts par le président de chaque organisme, qui peut alors définir les paramètres d'accès et les informations pouvant être échangées. Les membres de la *Task force* ont insisté sur l'importance de disposer de suffisamment de ressources techniques pour pouvoir utiliser l'outil. Il a été convenu que l'IDI encouragerait l'utilisation de l'outil de collaboration dans le cadre de ses programmes, et les membres de la *Task force* ont accepté que les secrétariats généraux des groupes de travail régionaux communiquent de l'information sur l'outil de collaboration lors de prochaines activités régionales.



Des membres de la délégation indienne devant le stand de démonstration de l'outil de collaboration de l'INTOSAI.

### *Task force Base de données-informations sur les ISC*

Le Congrès a approuvé la création d'une nouvelle *task force* qui serait présidée par l'Auditeur général du Mexique, Juan Manuel Portal. Cet effort permettra de réunir

et de stocker méthodiquement des informations utiles sur les ISC dans une base de données centralisée protégée, de mettre ces informations à la disposition des membres de l'INTOSAI et de les tenir à jour en vue de leur utilisation future. Il a aussi été convenu que la *Task force* collaborerait de près avec le Comité de pilotage du financement des donateurs pour tirer parti, dans la mesure du possible, des données recueillies dans le cadre du dernier exercice d'inventaire des données.

### *Rapport de la Revue internationale de la vérification des comptes publics*

Le rapport annuel de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics* a été présenté au Congrès par le Contrôleur général des États-Unis et président du Conseil de rédaction de la *Revue*, Gene Dodaro. M. Dodaro a souligné que la *Revue* avait obtenu une opinion sans réserve, comme par les années passées, et qu'elle continuait à maintenir des réserves financières adéquates qui lui permettraient, entre autres, de financer une mise à niveau de son site Web afin d'accroître le partage des connaissances et la collaboration.

En particulier, il a remercié sincèrement les régions et les membres concernés de l'INTOSAI du temps et des efforts qu'ils consacrent à la traduction de la *Revue* dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI. Il a remercié plus particulièrement les quatre partenaires qui coordonnent la traduction, soit les ISC de l'Autriche, du Canada, du Venezuela et de la Tunisie, et les ISC qui apportent un soutien additionnel, notamment les ISC de l'Égypte, de la Jordanie, de l'Iraq, du Koweït et de l'Allemagne.

Il a mentionné qu'à mesure que l'INTOSAI met en œuvre de nouveaux projets, comme l'initiative du financement des donateurs, la *Revue* continue de jouer un rôle prépondérant dans la promotion d'une compréhension globale des travaux de l'INTOSAI, ainsi que des normes professionnelles et des meilleures pratiques. Par exemple, il a fait savoir qu'à compter du numéro d'avril 2011, la *Revue* comportera une section sur l'initiative de financement des donateurs.

M. Dodaro a également annoncé au Congrès que, dans le cadre de la mission de partage des connaissances de la *Revue*, tous les participants avaient reçu un CD-ROM et une clé USB contenant les archives électroniques de la *Revue* depuis 1999, dans les cinq langues officielles, le cas échéant.

M. Dodaro a souligné les récentes innovations apportées au site Web de la *Revue*, qui représentent un élément important de la stratégie de communication de l'INTOSAI. Par exemple, la *Revue* a ajouté un formulaire d'abonnement complètement automatisé pour aider à maintenir le niveau de service à la clientèle très élevé auquel s'attendent les membres de l'INTOSAI et les visiteurs qui veulent se tenir au courant des nouvelles et des activités de l'INTOSAI. La page des abonnements se trouve à l'adresse suivante : [www.intosaijournal.org/subscribe.html](http://www.intosaijournal.org/subscribe.html).

M. Dodaro a ajouté que la version PDF du numéro courant de la *Revue* est désormais disponible en format A4, ce qui facilite grandement l'impression et la transmission de la version électronique partout dans le monde et renforce ainsi les fondements de la distribution électronique de la *Revue* à l'échelle mondiale.



Muriel Forster (à droite) et Stephen Sanford (à gauche) de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics* devant le stand de la *Revue* dans le hall d'exposition du Congrès.



## Rapport sur l'Objectif 4 : Commission des affaires financières et administratives

Le Président de la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI, Osama Faquih,

a dressé le bilan des activités de la Commission depuis le XIX<sup>e</sup> INCOSAI, qui s'est tenu à Mexico. Comme il est précisé dans le Plan stratégique, le mandat de la Commission consiste à aider le président du Comité directeur et le Comité directeur lui-même « à organiser et à administrer l'INTOSAI de manière à promouvoir des pratiques de travail économiques, rentables et efficaces, la prise de décisions opportunes et des pratiques de gouvernance efficaces, tout en tenant dûment compte de l'autonomie des régions, de l'équilibre entre elles et des différents modèles et approches des ISC membres ».



Le président de la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI, Osama Faquih, présente le rapport sur l'Objectif 4 au Congrès.

### OBJECTIF 4

#### Commission des affaires financières et administratives Arabie saoudite

- É.-U. Vice-président
- Chine
- Équateur
- Norvège

- 2 membres d'office
  - Secrétaire général
  - Mexique

- Comité de pilotage  
Coopération INTOSAI-  
communauté des bailleurs  
de fonds
  - Arabie Saoudite

Agent de liaison de  
l'Objectif 4 :  
Organisation internationale  
modèle  
Arabie saoudite

M. Faquih a souligné que la Commission avait poursuivi son mandat avec dynamisme dans le cadre de réunions tenues à Washington, en mars 2008, et à Caracas, au Venezuela, en avril 2010. En outre, la Commission s'est servie d'outils technologiques entre les réunions pour partager des informations et échanger des points de vue, en vue de mettre la dernière main aux documents et de formuler des recommandations au Comité directeur.

Depuis le XIX<sup>e</sup> INCOSAI, la Commission s'est concentrée principalement sur les mandats de deux *task forces* établies par le Congrès, qui relèvent de la Commission : la *Task force* pour l'actualisation du Plan stratégique et la *Task force* pour le financement par les donateurs. Toutes deux sont présidées par l'ISC des États-Unis.

### **Task force pour l'actualisation du Plan stratégique**

La *Task force* Planification stratégique a terminé l'actualisation du Plan stratégique 2011-2016 de l'INTOSAI. Le plan actualisé met l'accent sur le renforcement des capacités et la mise en œuvre du protocole d'entente conclu en 2009 avec la communauté des bailleurs de fonds. Il met également l'accent sur l'indépendance des ISC, la mise en œuvre du cadre des ISSAI, la valeur des ISC et les avantages qu'elles offrent, la lutte contre la corruption et la communication de l'INTOSAI.

Le nouveau plan stratégique tient compte des commentaires formulés par les présidents des objectifs et des multiples revues effectuées par les membres de l'INTOSAI. Lors d'une réunion qui s'est tenue en octobre 2008, les membres de la *task force* ont

convenu de diviser le plan en deux documents distincts : un document devant servir de base au nouveau plan stratégique, le *Rapport sur le Plan Stratégique 2005-2010*, et le plan stratégique actualisé en tant que tel, le *Plan Stratégique 2011-2016*.

Un hommage particulier a été rendu à la directrice de la planification stratégique sortante, Kirsten Astrup, qui, sous la direction de la *Task force*, a assuré le caractère exhaustif et inclusif du processus d'élaboration du nouveau plan. M. Faquih a également remercié le Secrétaire général, le président de la *Task force* (États-Unis) et les autres membres de la *Task force*, les ISC du Danemark, du Maroc, de l'Inde et de la Norvège (Initiative de développement de l'INTOSAI, IDI).



L'Auditeur général de l'Afrique du Sud, Terence Nombembe, et l'hôte du Congrès, le Secrétaire général de l'INTOSAI, Josef Moser, rendent hommage à la directrice de la planification stratégique sortante, Kirsten Astrup, pour sa contribution au processus de planification stratégique de l'INTOSAI.

Le Plan stratégique 2011-2016 a été adopté lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI. Le Comité directeur a donc convenu de dissoudre la *Task force* Planification stratégique, sa mission étant terminée. La fonction de planification stratégique et la direction de la planification stratégique relèvent désormais du Secrétariat général. La nouvelle directrice de la planification stratégique, Monika Gonzalez, est membre du personnel du Secrétariat. La Commission des affaires financières et administratives demeure responsable de la surveillance générale et du suivi de la mise en œuvre du plan stratégique.

### **Task force pour le financement par les donateurs**

La *Task force* pour le financement par les donateurs a également réalisé des progrès importants depuis sa création. Elle a été formée dans le but de faciliter les partenariats et la collaboration entre l'INTOSAI et la communauté internationale des bailleurs de fonds, dans un élan commun pour promouvoir la bonne gouvernance, rehausser la transparence, améliorer la performance, assurer la reddition de comptes et lutter contre la corruption. Son mandat prévoyait également l'élaboration d'un cadre permettant aux bailleurs de fonds de fournir aux ISC des pays les moins développés économiquement une aide financière et technique sur une base régulière et prévisible. Son objectif ultime consistait à renforcer et à développer les capacités institutionnelles des ISC tout en s'assurant de préserver la pleine indépendance de l'INTOSAI et de

ses membres. Les pays membres de la *Task force* pour le financement par les donateurs comprenaient l'Arabie saoudite, l'Autriche, le Canada, le Danemark, les États-Unis, l'Inde, le Maroc, la Norvège et le Royaume-Uni.

Après plusieurs réunions, des discussions approfondies et des consultations assidues, les représentants de la communauté internationale des bailleurs de fonds et l'INTOSAI ont signé un protocole d'entente à Bruxelles, le 20 octobre 2009. Ce protocole permet d'impulser une orientation stratégique en vue de renforcer les capacités des ISC dans les pays en développement et de faciliter le financement et l'aide accordés par les bailleurs de fonds conformément à leurs mandats, leurs priorités et leurs exigences.

Une fois le protocole d'entente signé, la *Task force* a amorcé la deuxième phase de l'initiative sur les bailleurs de fonds internationaux. Elle a formé un Comité de pilotage chargé de sa mise en œuvre qui se compose de représentants de l'INTOSAI et de la communauté internationale des bailleurs de fonds. L'INTOSAI a nommé le président et le vice-président de la *Commission des affaires financières et administratives* à la présidence et à la vice-présidence du Comité de pilotage. Actuellement, ces fonctions sont assumées par les ISC de l'Arabie saoudite et des États-Unis, respectivement. Le Comité de pilotage comprend également les présidents des objectifs stratégiques 1, 2 et 3, l'IDI, le Secrétariat général et des représentants des groupes de travail régionaux. Les bailleurs de fonds ont nommé la *Banque mondiale* à la présidence et le ministère du Développement international du Royaume-Uni à la vice-présidence, afin qu'ils représentent, respectivement, les organismes bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

La première réunion du Comité de pilotage s'est tenue en février 2010 à Marrakech, au Maroc. Au cours de cette réunion, les rôles et les responsabilités suivants de ce comité ont été approuvés :

- communiquer des orientations et des conseils stratégiques;
- mettre en place et assurer la direction du Secrétariat du Comité;
- dresser et mettre en œuvre un programme de travail commun;
- établir des lignes directrices opérationnelles;
- encourager la mobilisation de ressources financières pour mettre en œuvre le programme de travail commun;
- surveiller et évaluer le partenariat;
- agir en qualité d'ambassadeur pour le partenariat.

L'IDI hébergera le Secrétariat, dont le mandat et la durée sont établis par le Comité de pilotage. Le mandat du Secrétariat, qui a été approuvé, est le suivant :

- gérer et organiser les réunions du Comité de pilotage;
- aider le Comité de pilotage à dresser un programme de travail conjoint et, si possible, des lignes directrices opérationnelles;

- assurer une communication efficace entre les partenaires et les diverses parties prenantes;
- mener des activités d'information et de sensibilisation;
- recenser ce qui suit et en dresser un bilan :
  - les plans stratégiques et les plans de développement des différents pays,
  - les projets de renforcement des capacités déjà entrepris,
  - les lacunes de financement;
- rassembler des exemples de pratiques exemplaires pour le renforcement des capacités au sein de l'INTOSAI.

Dans les mois qui ont précédé le XX<sup>e</sup> INCOSAI, les groupes de travail régionaux de l'INTOSAI ont beaucoup aidé l'IDI à réaliser un sondage visant à recenser les besoins des ISC et les lacunes en matière de financement. Grâce au travail assidu des groupes de travail régionaux, 92 % des membres de l'INTOSAI (172) ont répondu à ce sondage. Le taux de participation des groupes de travail régionaux s'est quant à lui élevé à 100 %.

Les principales constatations de cette enquête, la première enquête globale de ce genre auprès des ISC, sont les suivantes :

- Les ISC reçoivent un soutien considérable de la part de leurs pairs et d'autres partenaires du secteur de développement. À l'heure actuelle, plus de 50 % des répondants reçoivent une forme quelconque d'aide.
- Malgré l'aide existante, la coordination entre les bailleurs de fonds ainsi que l'aide fournie aux ISC en général et aux ISC des pays en développement en particulier doivent être considérablement augmentées.
- On a recensé plus de 1 000 activités de renforcement des capacités ayant besoin d'un financement externe, et un manque de financement global de quelque 270 millions de dollars américains. De cette somme, environ 229 millions de dollars américains concernent des pays dont le niveau de revenu est faible ou se situe dans la moyenne inférieure.
- On a recensé des pratiques exemplaires de renforcement des capacités pouvant être considérablement utiles à l'avenir.

Avant le XX<sup>e</sup> INCOSAI, le Comité de pilotage a tenu une deuxième réunion à laquelle ont été invités les présidents et les secrétariats des groupes de travail régionaux. À cette occasion, le Comité de pilotage a convenu d'augmenter le nombre de ses membres de deux à sept, pour inclure tous les groupes de travail régionaux. Il a également convenu que les secrétariats généraux des groupes de travail régionaux, qui jouent un rôle important en matière de renforcement des capacités dans leurs régions respectives, agiraient en qualité de représentants régionaux. Au cours de la réunion, un plan d'action a été établi comprenant des mesures additionnelles visant à mettre en œuvre

le protocole, et le résumé de l'enquête menée a fait l'objet d'une discussion. Le plan d'action est axé sur des activités à court, moyen et long terme, et sur un programme de travail conjoint.

Dans son analyse des activités à appuyer à court terme, le Comité de pilotage a convenu de prendre en considération ce qui suit :

- les initiatives régionales ou globales pour lesquelles les résultats à court terme et à moyen terme sont mesurables et profitables pour les ISC des pays dont le niveau de revenu est faible ou se situe dans la moyenne inférieure;
- l'aide aux ISC pour élaborer ou actualiser un plan stratégique ou un plan de développement;
- les initiatives qui s'inscrivent dans le cadre d'un plan stratégique ou d'un plan de développement.

Le financement des activités à moyen terme et à long terme sera déterminé en fonction des facteurs suivants :

- l'aide aux ISC pour mettre en œuvre les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques;
- les initiatives complémentaires à une aide existante, ou qui sont coordonnées ou harmonisées avec une aide existante;
- l'aide à l'échelle régionale et globale qui peut favoriser le renforcement des capacités, partant occasionner des économies d'échelle et des avantages pour un grand nombre d'ISC de pays partenaires.

Le Comité de pilotage a convenu d'un programme de travail conjoint pour 2011, lequel comprend les activités suivantes :

- mettre au point et approuver le rapport d'enquête;
- mettre en œuvre les plans d'action;
- créer une base de données sur l'aide fournie aux ISC en continu;
- explorer les possibilités de mise en commun en matière de financement;
- dresser les plans d'un outil de mesure de la performance et peut-être procéder à son élaboration;
- passer en revue les plans stratégiques et les plans de développement des ISC ainsi que les niveaux de financement;
- mener des activités de sensibilisation et de communication lors des forums de l'INTOSAI et des bailleurs de fonds.

Dans la conclusion de son rapport, M. Faquih recommande la dissolution de la *Task force* pour le financement par les donateurs, les structures créées par la *Task force* (le Comité de pilotage et le Secrétariat) assumant désormais les fonctions qui leur étaient dévolues. Le XX<sup>e</sup> INCOSAI a approuvé cette recommandation.

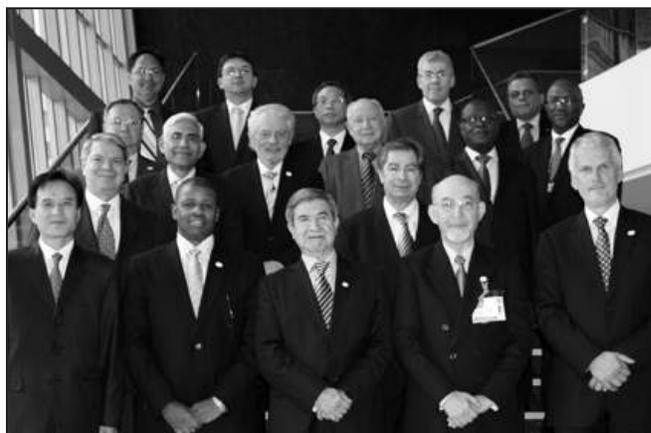
### **Prochaines étapes pour la Commission des affaires financières et administratives**

En conséquence des changements dans sa composition, le Comité directeur a élu les ISC suivantes pour siéger à la Commission des affaires financières et administratives au cours des trois prochaines années : l'Arabie saoudite (présidence), les États-Unis (vice-présidence), la Norvège, l'Équateur et la Chine. En leur qualité de présidents sortants du Comité directeur, le Secrétaire général et le Mexique seront membres d'office de la Commission.

## Le XX<sup>e</sup> INCOSAI en images



Le juge en chef du tribunal constitutionnel de l'Afrique du Sud, Sandile Ngcobo, orateur invité de la première assemblée plénière générale.



Les membres du Comité directeur rassemblés pour la photo officielle de leur 60<sup>e</sup> réunion, avant l'ouverture du XX<sup>e</sup> INCOSAI.



Les délégués écoutent attentivement les exposés thématiques du Congrès.



Les délégués du Bhoutan au Congrès.



L'ISC de l'Afrique du Sud, présidente du thème I, animant l'assemblée plénière sur la valeur et les avantages des ISC.



L'ISC de la Chine, présidant le thème II sur les audits environnementaux et le développement durable.



La directrice du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Sylvie Lemmet, participant par vidéoconférence à la discussion sur les audits environnementaux et le développement durable.



Les représentants de l'INTOSAI et de la communauté des bailleurs de fonds en délibération au cours de la 2<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, tenue avant le Congrès.



Les interactions entre les délégués de différents pays et régions (sur cette photo, l'Argentine et le Bangladesh) ont enrichi les discussions tout au long du Congrès.



À la clôture du Congrès, le nouveau président du Comité directeur de l'INTOSAI, Terence Nombembe, a dirigé le Congrès au cours du processus d'approbation et d'adoption des *Accords de Johannesburg*.

Les  
*Accords de  
Johannesburg*  
(y compris  
l'annexe A)  
peuvent être  
consultés dans  
leur version  
intégrale sur le  
site Web de la  
Revue, à [www.  
intosajournal.  
org](http://www.intosajournal.org).

*N.D.L.R.*



**LES ACCORDS DE JOHANNESBURG**

**27 NOVEMBRE 2010**



#### AVANT-PROPOS

“Experientia mutua omnibus prodest” – l’échange d’expérience profite à tout le monde. Les membres de l’INTOSAI se sont toujours engagés dans un processus de partage de connaissances et d’expérience afin de renforcer et développer le contrôle externe des finances publiques au plan international. Cet engagement s’exprime avec un éclat tout particulier, lorsque la communauté de l’INTOSAI se réunit tous les trois ans pour un Congrès INCOSAI afin de débattre de questions d’intérêt commun, de rendre compte des activités des trois années écoulées, et d’examiner les perspectives d’avenir.

Le XXème INCOSAI, tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud, représente un de ces moments-clés dans l’histoire de l’INTOSAI. La communauté de l’INTOSAI réaffirme qu’elle existe pour **améliorer la vie des citoyens** et que les stratégies, mécanismes et ressources de l’INTOSAI sont adaptés à cette ambition.

1. Ces accords visent à résumer les thèmes du Congrès ainsi que les sujets débattus au XXème INCOSAI, notamment:
  - Thème I (la valeur et les avantages des Institutions Supérieures de Contrôle),
  - Thème II (le contrôle de l’environnement et le développement durable), et
  - La déclaration sud-africaine sur les normes internationales des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ISSAI).

Un rapport détaillé du congrès complètera ces accords.



## **INTRODUCTION**

### **PLAN STRATEGIQUE DE L'INTOSAI (2011-2016)**

1. Pour soutenir les quatre objectifs stratégiques qui structurent son organisation, l'INTOSAI a identifié dix priorités stratégiques pour orienter son travail dans les années à venir. Puisque les citoyens, les organes législatifs, les médias et les membres de la communauté internationale demandent aux ISC de contribuer à garantir l'utilisation appropriée des fonds et des biens publics, les priorités stratégiques mentionnées ci-dessous seront essentielles pour accompagner l'INTOSAI et ses membres dans leur lutte contre la corruption et leurs efforts pour promouvoir la responsabilité, la transparence et la bonne gouvernance.

#### **Aider à garantir l'indépendance des ISC**

2. Conformément aux déclarations de Lima et de Mexico, l'INTOSAI s'engage à promouvoir un cadre juridique ou constitutionnel adapté qui appelle un mandat de contrôle complet et un accès sans restriction aux informations, et qui autorise la publication, sans limitations, des rapports des ISC. L'INTOSAI soutient le renforcement des capacités institutionnelles des ISC au service de leur indépendance organisationnelle et financière, car seules des ISC complètement indépendantes et professionnelles sont capables de garantir l'obligation de rendre des comptes, la transparence, la bonne gouvernance et l'utilisation correcte des fonds publics, ainsi qu'une lutte efficace contre la corruption.
3. Pour aider à promouvoir ces principes, les déclarations de Lima et de Mexico devraient être incluses dans les actes des Nations Unies. En effet, ces déclarations aident à protéger l'indépendance des ISC dans leur fonctionnement, leur organisation et leurs ressources humaines, ce qui est nécessaire pour l'efficacité du contrôle de l'Etat et la promotion de la bonne gouvernance.

#### **Mise en œuvre du cadre des ISSAI**

4. Un dispositif important de normes, de directives et de bonnes pratiques a été mis au point sous la responsabilité de la Commission des normes professionnelles et de la Commission de partage des connaissances. En adoptant les ISSAI au Congrès INCOSAI 2010, l'INTOSAI s'est dotée d'un système complet et actualisé de normes, de directives et de bonnes pratiques internationales pour le contrôle des finances publiques, qui présente une valeur considérable pour ses membres.



5. La mise en œuvre du cadre des ISSAI exigera des efforts et une attention sans relâche au plan international, national et régional. L'INTOSAI fournira une stratégie claire pour l'application du cadre des ISSAI et conduira une gamme variée d'activités afin de garantir le succès de leur mise en œuvre.
6. La déclaration sud-africaine sur les ISSAI, telle qu'adoptée par le XXème INCOSAI, se trouve en annexe de ce document.

**Consolider le renforcement des capacités des ISC**

7. Les efforts engagés au sein de l'INTOSAI en faveur du renforcement des capacités ont abouti à des avancées significatives ; il faut toutefois continuer de progresser. L'introduction du cadre des ISSAI, avec ses exigences en matière d'adoption et de mise en œuvre progressive, souligne la nécessité de travailler à un renforcement durable des capacités.
8. En octobre 2009, l'INTOSAI a signé un protocole d'accord avec la communauté des donateurs pour encourager le renforcement des capacités des ISC dans les pays en voie de développement. Quinze organisations, comprenant des institutions financières internationales et des agences de développement nationales, ont signé l'accord. Un comité de pilotage a été créé et s'est réuni au Maroc en février 2009. La deuxième réunion a eu lieu à Johannesburg en novembre 2010 ; à cette occasion, le Comité de pilotage a adopté un rapport d'étape et un plan d'action à court terme. L'initiative vise à accroître l'assistance financière apportée par la communauté des donateurs en faveur du renforcement des capacités, et à améliorer la qualité de leur soutien grâce à des circuits plus stratégiques et plus homogènes.
9. La cible de ce soutien se situera principalement au niveau national et régional, et devra venir compléter des dispositifs de renforcement des capacités existants. Au cours de la prochaine période de planification stratégique, l'INTOSAI s'attachera à mettre en œuvre une coopération fructueuse avec la communauté des donateurs, destinée à accroître et pérenniser le renforcement des capacités des ISC dans les pays en voie de développement. On s'attachera, de plus, à substituer à l'assistance au cas par cas, une approche plus stratégique et coordonnée du renforcement des capacités des ISC dans les pays en voie de développement. Selon le protocole d'accord, l'INTOSAI s'engage, en tant qu'organisation, à encourager le développement de plans stratégiques nationaux et de plans d'action de développement détaillés, réalistes et hiérarchisés autour de priorités.



10. On s'est accordé sur le principe de la création d'un fonds commun destiné à compléter les autres moyens de financement, ainsi que sur la création et l'entretien d'une banque de données répertoriant l'assistance en cours et en projet accordée aux ISC par les donateurs.

#### **Mettre en évidence la valeur et les avantages des ISC**

11. Les Institutions supérieures de contrôle de finances publiques sont des piliers importants de la démocratie dans leur pays. Elles jouent un rôle central pour l'amélioration de la performance publique et pour la promotion des principes de la bonne gouvernance, de la transparence et de la responsabilité. Compte tenu de l'intérêt croissant manifesté par les parties prenantes, internes et externes, et de l'élargissement continu de la gamme des interventions des ISC en matière de contrôle, l'INTOSAI reconnaît la nécessité de mettre toujours plus en évidence la valeur et les avantages des ISC.
12. Cette question a été largement débattue lors des sessions consacrées au Thème I du Congrès d'INCOSAI (Section B des accords).
13. L'une des exigences fondamentales inscrites dans le cadre pour la communication et la promotion de la valeur et des avantages des ISC, mentionne la « capacité de réagir à des changements d'environnement et aux attentes des parties prenantes » comme un facteur déterminant de la capacité des ISC à améliorer la vie des citoyens. Un bon exemple de l'impact de thèmes actuels sur l'activité des ISC est la place importante que prennent, dans le monde, les débats sur la protection de l'environnement et le développement durable. Cette question a précisément fait l'objet du Thème II de l'INCOSAI (Section B des accords).

#### **Développer la lutte contre la corruption**

14. La corruption est un problème largement répandu dans le monde entier, qui menace les finances publiques, l'ordre public et la prospérité, qui met en danger la sécurité des citoyens et qui fait obstacle à la réduction de la pauvreté. L'INTOSAI doit servir de modèle dans la lutte contre la corruption, et doit remplir sa fonction de renforcer la transparence et la prévention par la mise en œuvre de mesures et d'activités adéquates.
15. Le contrôle des finances publiques réalisé par les ISC apporte de la transparence, met en évidence les risques et permet de mettre en place des dispositifs de contrôle interne solides et efficaces. Il apporte ainsi sa contribution spécifique à la prévention de la



corruption, conformément à l'esprit de la Convention des Nations Unies contre la corruption. L'INTOSAI, ainsi que ses groupes de travail régionaux et les ISC elles-mêmes, jugent nécessaire une coopération étroite avec les organisations internationales et la société civile, à travers un réseau de lutte contre la corruption et des activités similaires, à condition toutefois que cette coopération respecte totalement l'indépendance de l'INTOSAI et de ses membres et l'objectivité du travail de contrôle, ainsi que les mandats, les compétences et le cadre juridique propre aux ISC nationales.

#### **Améliorer la communication de l'INTOSAI**

16. La politique de communication adoptée par le XIXème INCOSAI en 2007 met l'accent sur les avantages de la libre circulation de l'information, des idées, de l'expérience et des connaissances entre les membres de l'INTOSAI et encourage la libre communication entre eux. Cette politique insiste aussi sur les avantages que procure la mise en place d'une démarche claire et coordonnée pour assurer la cohérence et la pertinence de la communication externe. Afin de réaliser ces objectifs, l'INTOSAI a défini cinq objectifs de communication développés dans l'axe 3 et a mis en place une stratégie pour encourager une communication efficace de l'INTOSAI.
17. Sur la base de la politique de communication et de la stratégie de communication définies dans les directives de communication de l'INTOSAI, l'INTOSAI encouragera une communication active et efficace. Elle favorisera une communication interne et externe transparente, précise et réactive, pour améliorer le contrôle des finances publiques dans le monde.

#### **A. DISCUSSION DES THEMES DU XXème INCOSAI**

18. Lors de la 58<sup>ème</sup> réunion du Comité directeur de l'INTOSAI en novembre 2008, deux thèmes techniques ont été approuvés pour être débattus au XXème INCOSAI. Ce sont le thème I: « la valeur et les avantages des ISC » et le thème II: « Contrôle de l'environnement et développement durable ».
19. La capacité d'une ISC de répondre aux attentes des citoyens d'une démocratie a été mise en évidence par le 19<sup>ème</sup> Symposium des Nations Unies/INTOSAI, tenu à Vienne en février 2007. L'accent a été mis sur « la valeur et l'avantage du contrôle des finances publiques dans un contexte mondialisé ». Les débats particulièrement riches tenus à cette occasion ont nourri le XIXème INCOSAI tenu à Mexico City en novembre 2007. Ce



Le congrès a approuvé la création d'un groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC, présidé par l'ISC de l'Afrique du sud, qui a reçu pour mandat de continuer à analyser et à structurer le sujet, et d'apporter son concours à l'élaboration d'un document final de discussion pour le thème I au XXème INCOSAI.

20. La protection de l'environnement et le développement durable comptent parmi les problèmes les plus actuels auxquels doivent faire face les Etats dans le nouveau millénaire. Bien que la communauté de l'INTOSAI ait déjà reconnu la pertinence de cette question, en procédant à la création d'un groupe de travail très actif sur le contrôle de l'environnement, un approfondissement est apparu nécessaire. En conséquence, l'ISC de la République populaire de Chine a été chargée de superviser le dispositif consacré au développement de ce thème.

21. Dans les deux groupes de travail, ce dispositif a inclus:

- l'élaboration des documents principaux consacrés à ce thème, destinés à fournir une introduction au sujet et à solliciter les commentaires des ISC de l'INTOSAI;
- des commentaires sur ces documents, produits par la communauté de l'INTOSAI, à travers les rapports nationaux et aussi, dans le cas du thème 1, une étude d'auto-évaluation, et
- l'élaboration d'un document définitif de discussion destiné à synthétiser les avis de la communauté de l'INTOSAI, et à formuler des propositions soumises au débat du XXème Congrès.

22. Les responsables de thèmes qui ont traité ces questions au XX INCOSAI étaient les suivants:

Thème	Président et Vice-Président	Modérateur	Rapporteur
Thème I	Afrique du Sud	Suède	Tanzanie
	Israël	Nouvelle Zélande	Royaume-Uni
Thème II	Chine	Danemark	Canada
	Pologne	Suisse	Mexique



**B.1 RESUME ET RECOMMANDATIONS SUR LE THEME DE LA VALEUR ET DES AVANTAGES DES INSTITUTIONS SUPERIEURES DE CONTROLE**  
**INTRODUCTION**

23. La responsabilité et la transparence sont indispensables à la démocratie.
24. Dans une démocratie, des structures sont créées et des élus sont chargés d'appliquer la volonté du peuple et d'agir en son nom. Un élément important de la construction d'institutions démocratiques tient à la capacité des citoyens à obliger leurs représentants à rendre des comptes. Les représentants élus de manière démocratique ne peuvent être tenus pour responsables que si, à leur tour, ils peuvent demander des comptes à ceux qui doivent appliquer leurs décisions. Les parlements ont donc besoin d'organes comme les ISC pour les aider à garantir un exercice équilibré de la responsabilité, et à promouvoir cette obligation de rendre compte grâce la transparence assurée par la publication des rapports de contrôle. Un tel organe doit être indépendant s'il veut être digne de confiance.
25. L'objectif général de contrôles indépendants est de faire une différence dans la vie des citoyens en contribuant à la confiance, à l'efficacité et à l'efficacé. Une ISC indépendante et efficace constitue donc une condition préalable indispensable à la démocratie. De ce fait, le rôle d'un auditeur dans le secteur public va bien au-delà de la définition traditionnelle du contrôle externe parce qu'il aborde également les questions d'intérêt public – l'intérêt des citoyens.
26. Agir dans l'intérêt public confère aux ISC une responsabilité supplémentaire, celle d'être exemplaires dans leurs réponses aux défis de la société : l'environnement changeant dans lequel s'exercent les contrôles, et les attentes des différentes parties prenantes du processus démocratique, tout cela sans compromettre leur indépendance.
27. Pour qu'elles puissent remplir leurs fonctions et inscrire concrètement leurs valeurs dans un processus démocratique, les ISC doivent être considérées comme dignes de confiance. Les institutions de contrôle ne mériteront la confiance que si elles sont elles-mêmes jugées crédibles, indépendantes et responsables. Elles doivent à cet effet servir de modèle pour le reste du secteur public et pour la profession de l'audit au sens large, et jouer un rôle de premier plan dans le domaine de la gestion des finances publiques, de la gouvernance qui en découle et de gestion de la performance. Ces principes, qui doivent servir de fondement à l'activité des ISC, peuvent seuls leur permettre d'apporter de la valeur et de faire une différence dans la vie des citoyens.



### LA MANIERE DONT L'INTOSAI A ABORDE CES QUESTIONS

28. L'ISC de l'Afrique du Sud a réuni le groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC, créé lors du XIXème INCOSAI tenu à Mexico City en 2007 et issu des débats consacrés à ce thème lors d'un symposium commun des Nations Unies et d'INTOSAI.
29. Le groupe de travail s'est réuni pour la première fois en Afrique du Sud en 2009 pour développer un cadre de base destiné à définir la valeur et les avantages des ISC, en mettant l'accent sur la définition des exigences fondamentales. Il a adopté une approche consistant à développer les principes directeurs qui soutiennent ces exigences fondamentales, a piloté la réalisation d'une étude destinée à analyser ces exigences et ces principes, et a piloté l'élaboration du document principal consacré au thème I du XXème INCOSAI sur « la valeur et les avantages des ISC ».
30. Ce document principal a été ensuite utilisé pour solliciter les commentaires des membres de l'INTOSAI, à travers la soumission des rapports nationaux et des réponses à une étude d'auto-évaluation. Ces derniers ont été consolidés au cours d'une deuxième séance de travail du groupe qui s'est tenue en Russie. Ces travaux ont permis au groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC de proposer un cadre pour communiquer et promouvoir la valeur et les avantages des ISC<sup>1</sup> à la communauté de l'INTOSAI, organisé comme suit:

#### Objectif 1 – être reconnue comme une institution qui fait une différence pour la vie des citoyens

- La réactivité aux environnements changeants et aux attentes des parties prenantes, sans compromettre l'indépendance.
- S'assurer que le gouvernement rend compte de l'utilisation des ressources et que cette gestion est régulière, responsable, conforme aux objectifs recherchés, économe, efficiente et efficace.

---

<sup>1</sup> Voir cadre détaillé en annexe A.



- Une source fiable d'analyse et de conseil, indépendante et objective, capable de faciliter l'amélioration continue de la gestion publique.
- Donner au public le pouvoir d'obliger le gouvernement à rendre des comptes et à fournir des réponses à travers des informations objectives, par des messages simples et clairs, un accès facile aux rapports de contrôle et d'autres messages formulés dans les langues appropriées.
- Permettre à l'organe législatif, à l'une de ses commissions ou à celles qui sont chargées de la gouvernance, d'exercer leurs responsabilités en répondant aux conclusions et recommandations des contrôles et en prenant les mesures correctives appropriées.
- Assurer le suivi des conclusions des contrôles, mettre en œuvre leurs recommandations et rendre compte de la mise en œuvre de ces recommandations.

**Objectif 2 – être reconnue comme une institution modèle et indépendante**

- Indépendance
  - Transparence et responsabilité
  - Code d'éthique
  - Excellence du service et prise en compte de la qualité
  - Bonne gouvernance
  - Apprentissage et partage des connaissances
  - Communication efficace
31. C'est ce cadre, ainsi qu'un certain nombre de recommandations sur la manière dont il faut le développer, qui ont nourri les débats consacrés au premier thème du XXème INCOSAI.



## RESULTATS ET CONCLUSIONS

32. Les intervenants et les conférenciers principaux du XXème INCOSAI ont confirmé et soutenu l'importance du cadre pour communiquer et promouvoir la valeur et les avantages des ISC. On a fait valoir que le rôle des ISC est avant tout de servir la démocratie et d'assister le contrôle parlementaire, afin de garantir que l'argent destiné aux citoyens et à la société civile est bien dépensé. On a également souligné la nécessité pour les ISC d'être indépendantes, aussi bien sur le plan financier que dans le statut de leurs membres, pour garantir l'exercice effectif de la responsabilité de la part de ceux qui détiennent un pouvoir de direction ou de contrôle.<sup>2</sup> On a indiqué que les ISC doivent « penser au niveau mondial et agir au niveau local », en soulignant l'importance que revêtent l'application du cadre par chaque ISC, les besoins des citoyens et le partage des connaissances.<sup>3</sup> En dernier lieu, on a mis l'accent sur le rôle joué par les ISC pour la croissance économique de leur pays. Ceci a clairement indiqué la nécessité de la coopération et la nécessité de travailler étroitement avec d'autres parties prenantes qui jouent un rôle-clé pour assurer que les objectifs sont atteints.<sup>4</sup> Selon les commentaires des conférenciers invités, il était évident que leur réflexion correspondait au contenu du cadre.

33. Les délégués du XXème INCOSAI ont débattu d'un certain nombre de questions liées au cadre pour communiquer et promouvoir la valeur et les avantages des ISC. Les conclusions de ces débats peuvent être résumées comme suit:

- 33.1 On devrait insister davantage sur l'attention que les ISC accordent aux attentes des citoyens dans l'exercice de leur mandat, afin de s'assurer que le travail de l'ISC a un impact positif sur la qualité de vie du citoyen.
- 33.2 Il convient d'identifier dans quelle mesure on est prêt à l'adoption du cadre et les orientations nécessaires pour réussir sa mise en œuvre.
- 33.3 La nécessité d'affiner le cadre (y compris les principes directeurs), conformément aux règles de procédure établies par la Commission des normes professionnelles de

<sup>2</sup> Hon. Sandile Ngcobo, président actuel de la Cour Constitutionnelle de l'Afrique du Sud

<sup>3</sup> Maître Masutha, Président du Comité Permanent sur le Vérificateur Général des Comptes de l'Afrique du Sud

<sup>4</sup> M. Anthony Hegarty, Directeur Général de la Gestion Financière: Banque Mondiale



l'INTOSAI (PSC), et de progresser vers les normes internationales des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ISSAI).

- 33.4 La préoccupation née de l'utilisation d'études qui ne sont pas objectives, puisqu'elles comprennent des critères d'auto-évaluation, et la nécessité de développer des outils de mesure plus appropriés. De plus, les ISC ont exprimé la nécessité de clarifier les exigences en matière de performance et les critères requis pour mesurer leurs résultats dans le cadre de l'objectif 1. Le débat a conclu que le groupe de travail devra développer des outils pour l'évaluation de la valeur et des avantages des ISC, outils qui devront être pertinents et adaptés aux différents types d'ISC .
- 33.5 Il y a eu un consensus général sur la nécessité d'utiliser ce cadre au sein de la communauté des ISC. Ce processus aidera les ISC à identifier les faiblesses et les carences qu'il faut combler et à contribuer ainsi à un document stratégique efficace qui fournira une direction et des orientations de développement au sein de l'ISC. Le cadre pourrait être utilisé comme:
- une évaluation interne au niveau opérationnel;
  - un outil pour les évaluations par les pairs;
  - un outil de planification stratégique pour les ISC.
- 33.6 Les ISC ont souligné la nécessité d'une communication simple, claire et précise qui s'adresse de manière prioritaire aux partenaires extérieurs, en particulier ceux qui maîtrisent mal les questions financières (structures de gouvernance et citoyens). La communauté de l'INTOSAI, dans ses orientations, est apparue trop centrée sur elle-même. Les directives de communication de l'INTOSAI identifient clairement la stratégie, les groupes cibles, les rôles et responsabilités et les outils de communication externe. Elles répondent à la nécessité de développer des instruments et des outils adaptés pour promouvoir une communication efficace auprès des parties prenantes internes et externes.
- 33.7 Les ISC se sont également accordées sur la nécessité d'un réseau efficace et permanent et sur des processus de partage des connaissances au sein de la communauté de l'INTOSAI.



- 33.8 Les ISC ont commenté l'importance de veiller à la mise en place de dispositifs appropriés de contrôle interne et de prévention qui permettent aux ISC d'être exemplaires et considérées comme des institutions modèles, capables de promouvoir ces principes au sein des institutions contrôlées, diffusant les pratiques de la bonne gouvernance au sein des ISC et du gouvernement.
- 33.9 Les ISC ont exprimé leur préoccupation sur les atteintes à l'indépendance dans les domaines suivants:
- *Indépendance institutionnelle*  
La structure de l'ISC, dans le cadre juridique national, est telle que l'indépendance de l'ISC par rapport à l'exécutif est considérée comme compromise.
  - *Indépendance à l'égard des ressources organisationnelles, financières et humaines*  
Les ISC ont exprimé leur préoccupation face au risque que fait peser sur l'indépendance de l'ISC son financement par le gouvernement, puisque l'ISC a besoin de ressources organisationnelles, financières et humaines pour exécuter son mandat.
- Le contenu des déclarations de Lima et de Mexico a été confirmé dans le cadre.
- 33.10 Les ISC ont souhaité que l'on prenne en considération le fait que la publication de rapports aux conclusions positives améliore l'efficacité de la communication des ISC.
- 33.11 Les ISC ont souhaité que leurs recommandations mentionnent les sanctions appropriées, et que la mise en oeuvre de ces sanctions fasse l'objet d'un suivi par l'ISC, conformément à son mandat propre.
- 33.12 Un certain nombre de collègues de diverses ISC ont fait valoir que l'activité des ISC, collectivement et individuellement, s'exerce effectivement au niveau mondial. Ce congrès témoigne de cette relation entre les ISC. Le cadre proposé sur la valeur et les avantages des ISC a donc été perçu comme la synthèse de cette dimension internationale de la communauté des ISC et leurs activités.



## RECOMMANDATIONS

34. Prenant en compte les débats du XXème INCOSAI réuni à Johannesburg, Afrique du Sud en novembre 2010, les membres de l'INTOSAI:

- **approuvent** le cadre proposé pour communiquer et promouvoir la valeur et les avantages des Institutions Supérieures de Contrôle ; notent qu'il ne comporte aucun manque ou omission, mais jugent opportun de continuer à l'affiner.
- **soutiennent** la prise en compte du cadre pour communiquer et promouvoir la valeur et l'avantage des Institutions Supérieures de Contrôle (Annexe A) dans le cadre des ISSAI au niveau 1, une fois affiné et sous réserve de satisfaire à toutes les exigences des procédures de l'INTOSAI, après consultation du Comité de pilotage sur les normes professionnelles.
- **donnent mandat** au groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC pour définir des outils de mesure crédibles permettant de conduire des évaluations fondées sur ce cadre, en collaboration avec la Commission de renforcement des capacités et le Comité de pilotage des donateurs de l'INTOSAI, en prenant en compte les outils qui sont déjà disponibles au niveau des Nations Unies et au niveau d'autres organisations internationales, et pour en rendre compte au XXIème INCOSAI en 2013.
- **donnent mandat** également au groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC pour développer des instruments et des outils appropriés pour communiquer et promouvoir la valeur et les avantages des Institutions Supérieures de Contrôle auprès de tous les partenaires des ISC, y compris la société civile et les citoyens, et en rendre compte au XXIème INCOSAI en 2013.
- **reconnaissent** la capacité du cadre pour promouvoir la valeur et les avantages des ISC de contribuer utilement au projet de la « base de données des ISC » de l'INTOSAI, qui contiendra des informations sur chaque ISC.
- **encouragent** la coopération entre les ISC, les autorités judiciaires et les organes législatifs pour développer la responsabilité et imposer des sanctions administratives et/ou punitives si nécessaire.
- **appellent** à une coordination effective et quand c'est nécessaire, à l'intégration dans les autres initiatives que l'INTOSAI développera jusqu'au XXIème INCOSAI.



- **encouragent** l'utilisation de ce cadre pour communiquer et promouvoir la valeur et les avantages des Institutions Supérieures de Contrôle comme un outil:
  - d'évaluation interne,
  - d'évaluation par les pairs, et
  - de planification stratégique pour l'INTOSAI.
  
- **reconnaissent** que l'INTOSAI doit jouer un rôle plus important en collaboration avec les autres institutions et forums, au plan international et régional, afin d'aborder les questions qui dépassent les frontières nationales et qui touchent la vie des citoyens.



## **B.2 THEME II – RESUME ET RECOMMANDATIONS SUR LE THEME DU CONTROLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **INTRODUCTION**

35. Le développement durable est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins. Ceci requiert une concertation mondiale dans les domaines-clés suivants: la conservation des ressources naturelles et de l'environnement, la croissance économique et l'équité, et le progrès social.

36. Les trois piliers du développement durable sont l'environnement, l'économie et la société. Le pilier environnemental représente l'élément de base qui soutient la subsistance humaine et constitue la base du développement économique et du progrès social. La protection de l'environnement devrait être considérée comme une partie intégrante du processus de développement, plutôt qu'un événement isolé. Tandis que nous profitons de la planète que nous ont laissée nos ancêtres, nous ne pouvons pas la sacrifier car les générations futures en dépendent. Par conséquent, la protection de l'environnement signifie protéger la planète et les générations futures. L'éradication de la pauvreté, la modification des modèles de production et de consommation non durables et la protection et la gestion de la base de ressources du développement économique et social sont les objectifs fondamentaux et les exigences essentielles pour le développement durable.

37. Du point de vue financier, les questions du développement écologique et du développement durable sont très significatives sur le plan matériel. Ceci comprend les dépenses directes des gouvernements sur les programmes nationaux ainsi que divers mécanismes pour le transfert de l'aide financière. Pour cette raison il est important que les ISC veillent à ce que ces fonds soient correctement comptabilisés et dépensés conformément aux principes de la protection de l'environnement et du développement durable.

38. L'attente selon laquelle le développement durable et la protection de l'environnement devraient faire l'objet d'un contrôle indépendant par les ISC, a gagné du terrain dans les dernières décennies. En respectant les valeurs les plus élevées du professionnalisme, de l'indépendance, de l'objectivité et de la transparence, et à travers une coopération efficace avec les autres ISC sur les questions environnementales d'intérêt commun, les



ISC peuvent apporter une contribution significative en traitant des questions du développement durable qui deviennent, par nature, de plus en plus régionales, voire internationales. Cependant, la dégradation de l'environnement mondial et les pratiques de développement non durable restent un défi, et les ISC ont identifié plusieurs domaines qu'il est nécessaire d'aborder afin d'augmenter l'impact des contrôles effectués, notamment:

- Le rôle des ISC dans le contrôle des engagements de développement durable faits par les gouvernements, et autres engagements pris dans le cadre d'accords écologiques multilatéraux et si ce rôle doit être intensifié.
- La sensibilisation internationale accrue du contrôle de l'environnement.
- La nécessité de développer la comptabilité écologique et les cadres pour l'établissement des rapports sur le développement durable.
- Le renforcement des capacités au sein des ISC.

#### **LA MANIÈRE DONT L'INTOSAI A ABORDE CES QUESTIONS**

39. En tant que président du thème, le Bureau national de contrôle de la République populaire de Chine a élaboré un document principal et par la suite, un total de 52 ISC a préparé des documents nationaux qui ont abordé les questions soulevées dans le document principal. Le président de thème a analysé les documents nationaux et a résumé et fait la synthèse de ces informations dans un document de débat sur le thème II. Compte tenu des conclusions des discussions sur le document de débat pendant le XXème INCOSAI, les accords témoignent de ces résultats et de ces recommandations.

40. Le document de discussion se concentre sur le rôle des ISC dans l'audit de la protection de l'environnement et le développement durable. Le document met en évidence la reconnaissance partagée par les gouvernements de l'importance du développement durable et de la protection de l'environnement. Les documents nationaux ont montré qu'un certain nombre d'ISC ont joué un rôle important dans l'amélioration des stratégies nationales de développement durable et des lois internationales et nationales appropriées et des politiques par le biais des contrôles environnementaux. Le document reconnaît aussi que d'importantes contributions ont déjà été faites par certaines ISC au développement du contrôle environnemental grâce aux travaux du Groupe de travail sur la Vérification Environnementale (WGEA)



## RESULTATS ET CONCLUSIONS

41. Le XXème INCOSAI reconnaît les progrès significatifs dans le domaine du contrôle des questions environnementales mis en évidence par les ISC et par le WGEA, depuis la création du groupe de travail. Les recommandations du XVème INCOSAI en 1995 ont mené à des succès remarquables – à la fois par les ISC individuelles et grâce à l'excellent travail du WGEA. En encourageant le partage des connaissances et les audits conjoints et en développant des orientations professionnelles, le WGEA a renforcé la capacité des ISC et leur impact sur une meilleure gouvernance environnementale, fournissant ainsi une base solide à partir de laquelle les ISC peuvent évoluer.

42. Les « principaux orateurs » (discutants) au XX INCOSAI ont confirmé et soutenu de manière générale l'importance et la pertinence du contrôle environnemental et du contrôle du développement durable. Le premier intervenant<sup>5</sup> a affirmé que la planète est en crise et qu'il faut agir. L'époque où l'on « prenait, fabriquait et gaspillait » est révolue et les modèles de consommation dans le monde dépassent la capacité biologique de la planète à maintenir la vie. Les ISC ont un rôle important à jouer en ce qui concerne le contrôle du développement durable. Le deuxième intervenant<sup>6</sup>, a soutenu la nécessité d'une vision intégrée dans les rapports sur la mise en œuvre des engagements pris par les gouvernements.

43. Les délégués du XXème INCOSAI ont débattu de manière approfondie un certain nombre de questions se rapportant au contrôle environnemental et au développement durable. Les conclusions de ces débats peuvent être résumées comme suit:

43.1 Les ISC jouent un rôle important dans le contrôle de la gouvernance durable et environnementale au plan national et international, et en particulier de nombreux

<sup>5</sup> Professeur Mervyn King – Président du Comité King sur la Gouvernance d'Entreprises  
Président de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI)

<sup>6</sup> Mme Sylvie Lemmet – Directrice: Division de la Technologie, de l'Industrie et de l'Economie



commentaires ont approuvé la mise en œuvre des contrôles des accords environnementaux multilatéraux et du respect des engagements des Etats. Dans la mesure du possible, les ISC devraient collaborer et communiquer les résultats de ces contrôles aux organisations internationales intéressées.

43.2 De nombreuses interventions ont prôné l'utilisation accrue des contrôles conjoints sur des sujets touchant l'environnement et le développement durable au niveau régional et international comme un outil efficace pour identifier les questions transfrontalières et développer le partage des connaissances, le renforcement des capacités, l'analyse comparative, la conformité aux accords, etc.

43.4 De nombreuses ISC ont fourni des exemples de contrôles nationaux et conjoints portant sur des questions environnementales et de développement durable, soulignant leur importance dans la lutte contre les menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et sur les citoyens. De tels exemples incluent le changement climatique, l'eau, la gestion des déchets, la sylviculture, les zones protégées, etc. Plusieurs ISC, notamment dans des Etats insulaires, ont souligné les défis particuliers auxquels ceux-ci sont confrontés. En plus, il est important de valoriser l'environnement dans les contrôles de tous les secteurs gouvernementaux. De nombreuses ISC ont appuyé la nécessité d'assurer le suivi des contrôles afin d'améliorer leur impact.

43.5 Il y a une large éventail d'expérience parmi les ISC dans la réalisation de contrôles des questions portant sur l'environnement et le développement durable. Il y a également un besoin continu de renforcement des capacités au moyen de l'identification des meilleures pratiques, le partage des méthodologies et des conclusions des contrôles, l'analyse comparative, le détachement/échanges de personnel, le maintien et le renforcement des compétences, et la formation et l'éducation formelles.

43.6 Un soutien fort a été exprimé en faveur du rôle des groupes de travail régionaux de l'INTOSAI (et là où ils existent, les groupes de travail consacrés à l'environnement) en tant que forum pour le renforcement des capacités, la facilitation des contrôles coordonnés, et l'accès aux ressources financières et humaines.

43.7 Les ISC ont souligné l'importance de « donner le ton »; en d'autres termes, de s'assurer que les pratiques au sein des ISC se conforment aux objectifs de la protection de l'environnement (par exemple, la tenue de réunions sans support papier).



43.8 De nombreuses d'ISC ont reconnu l'importance de leur rôle dans la communication des résultats de leur travail et l'importance des questions portant sur l'environnement et le développement durable. Le public concerné inclurait les gouvernements, les parlementaires et le grand public.

43.9 Les ISC devraient encourager les développements en matière de comptabilité environnementale ainsi que l'établissement des rapports sur le développement durable. Des engagements actifs avec des acteurs internationaux tels que la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI) doivent être pris.

43.10 Plusieurs ISC ont identifié le manque de ressources financières comme un obstacle à la réalisation des contrôles de questions portant sur l'environnement et le développement durable et la participation aux contrôles conjoints. L'INTOSAI/IDI devrait identifier les moyens de donner la priorité au soutien des contrôles environnementaux conjoints.

43.11 Les ISC ont soutenu la nécessité de se concentrer sur la fiabilité et la précision des données et des informations écologiques des gouvernements.

43.12 Les ISC ont soutenu la nécessité de mettre davantage l'accent sur les engagements de contrôle pris par le Sommet mondial sur le développement durable et l'établissement des rapports dans les domaines dans lesquels :

- il faut créer ou améliorer les stratégies de développement durable, et
- les structures de gouvernance et les informations fournies sont inadéquates ou insuffisantes.

44. Il y a eu des interventions individuelles sur des thèmes de contrôles de l'environnement et du développement durable ainsi que des questions de méthodologie. Celles-ci ont été remises au WGEA pour examen ultérieur.

## RECOMMANDATIONS



Compte tenu des débats du XXème INCOSAI à Johannesburg, Afrique du Sud en novembre 2010, les membres de l'INTOSAI ont fait les recommandations suivantes:

#### 45. Promouvoir le contrôle, la gouvernance et les relations

- **Encourager** les ISC à s'engager à donner la priorité aux questions d'environnement et de développement durable les plus pertinentes pour leur pays et à les inscrire dans les contrôles de tous les secteurs gouvernementaux où elles sont pertinentes.
- **Encourager** les ISC, le WGEA et les groupes de travail régionaux de l'INTOSAI à sensibiliser davantage les organisations internationales et régionales-clés qui ont des responsabilités dans les domaines de l'environnement et du développement durable sur l'importance du contrôle environnemental et de la comptabilité des ressources naturelles, et à construire des relations de travail avec elles.
- **Encourager** le WGEA à préparer un document stratégique synthétisant les conclusions issues des contrôles indépendants et objectifs conduits par les ISC sur les principaux accords multilatéraux sur l'environnement, et à le communiquer aux organisations internationales.

#### 46. Normalisation

- **Encourager** le WGEA à promouvoir et faciliter la mise en œuvre de dispositifs de compte rendu sur la durabilité environnementale au sein du secteur public, et à développer à l'intention des ISC un appui méthodologique pour l'audit de ces rapports.

#### 47. Améliorer l'impact

- **Encourager** les ISC à concentrer leurs activités de contrôle dans les domaines suivants:
  - La précision, la fiabilité, et l'exhaustivité des informations sur le développement durable et l'environnement fournies par les gouvernements, destinées à éclairer la prise de décisions et favoriser la transparence des comptes rendus.
  - La mise en œuvre des engagements pris par les gouvernements dans les accords environnementaux multilatéraux.



- Les contrôles conjoints entre les ISC relatifs aux questions portant sur l'environnement et le développement durable.

#### **48. Améliorer les capacités et les méthodes**

- **Encourager** les ISC à renforcer leurs capacités et à utiliser pleinement les aides proposées par le WGEA et les enseignements tirés. Le WGEA devrait:
  - continuer à améliorer les méthodologies et les techniques,
  - soutenir le partage des connaissances et la formation, et
  - identifier et promouvoir la mise en œuvre des technologies de l'information modernes.



#### **X. LA DECLARATION SUD-AFRICAINE SUR LES NORMES INTERNATIONALES DES INSTITUTIONS SUPERIEURES DE CONTROLE DES FINANCES PUBLIQUES**

Compte tenu des accords ci-dessus, le XXème Congrès de l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INTOSAI) à Johannesburg, Afrique du Sud, a considéré divers éléments des ISSAI et souhaite faire la déclaration suivante:

49. Attendu que l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INTOSAI) a élaboré et approuvé un cadre ISSAI qui contient une série complète de normes internationales des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ISSAI) et les directives de l'INTOSAI sur la bonne gouvernance (INTOSAI GOV);
50. Attendu que les ISSAI établissent les principes fondateurs, les conditions préalables pour le fonctionnement des ISC, les principes fondamentaux de contrôle et les lignes directrices/ les guides de vérification;
51. Attendu que l'objectif des INTOSAI GOV est d'encourager la bonne gouvernance dans le secteur public;
52. Attendu que l'INTOSAI fournit à ses membres et aux autres partenaires externes les ISSAI qui présentent l'essence du contrôle du secteur public;
53. Attendu que l'une des priorités stratégiques de l'INTOSAI est d'aider les ISC à mettre en œuvre avec succès le cadre des ISSAI;
54. Attendu que le fait de tenir les ISSAI et les INTOSAI GOV à jour, pertinents et à la pointe de l'actualité est essentiel pour garantir la pérennité de leur pertinence auprès de la communauté de l'INTOSAI et des autres parties intéressées;



En accord avec les déclarations de Lima et de Mexico et en reconnaissant l'indépendance de chaque membre de l'INTOSAI à déterminer sa propre approche en conformité avec les lois nationales, le XXème INCOSAI décide d'appeler ses membres et les autres parties intéressées à:

55. utiliser le cadre ISSAI comme cadre de référence commun pour le contrôle des finances publiques;
56. mesurer leur propre performance et l'utilité de leurs contrôles par référence aux ISSAI;
57. mettre en œuvre les ISSAI conformément à leur mandat et aux lois et règlements nationaux;
58. effectuer un travail de sensibilisation des ISSAI et des INTOSAI GOV sur le plan international, national et régional; et
59. partager les expériences, les bonnes pratiques et les défis dans la mise en œuvre des ISSAI et des INTOSAI GOV avec ceux en charge du développement et de la révision des ISSAI et des INTOSAI GOV.

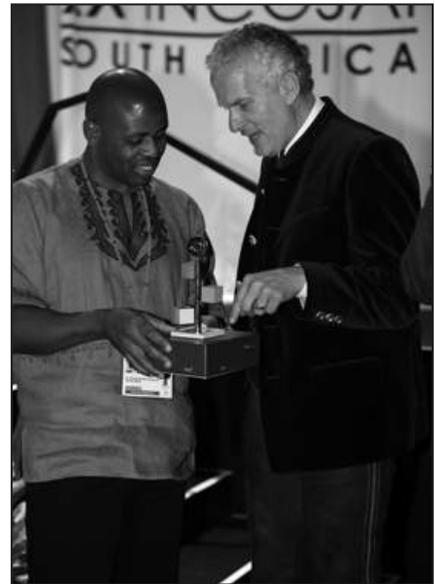


## Clôture du Congrès : Merci à l'Afrique du Sud et prochain rendez-vous en Chine

Le 27 novembre, lors de la clôture du XX<sup>e</sup> INCOSAI, les délégués ont unanimement exprimé leur gratitude envers Terence Nombembe et le personnel du Bureau de l'Auditeur général de l'Afrique du Sud, qui ont travaillé sans relâche pour assurer le succès du Congrès. La planification et la gestion de chacun des aspects du Congrès étaient excellentes, tout comme l'hospitalité chaleureuse et généreuse qu'ont reçue les délégués à leur arrivée à Johannesburg. Ces éléments ont contribué à faire du Congrès un moment clé dans l'histoire de l'INTOSAI.



Pramesh Brana, responsable du Congrès, ainsi que le personnel de l'ISC sud-africaine ont assuré le déroulement d'un Congrès accueillant et sans heurts pour tous les participants.



À la cérémonie de clôture, Terence Nombembe, Auditeur général de l'Afrique du Sud et hôte du Congrès, et Josef Moser, Secrétaire général de l'INTOSAI, s'échangent des cadeaux de remerciement.



Les participants ont eu droit à une soirée au rythme de la musique et de danses traditionnelles de l'Afrique du Sud.



Jeudi, une visite à la réserve naturelle du Pilanesberg a constitué une pause bien méritée entre les délibérations du Congrès.

## Invitation au XXI<sup>e</sup> INCOSAI

Tournée vers l'avenir, l'INTOSAI prépare déjà son prochain congrès triennal qui sera accueilli par la République populaire de Chine en 2013. C'est au moyen d'une vidéo que l'Auditeur général de la Chine, Liu Jiayi, a lancé l'invitation officielle. Elle a été acceptée à l'unanimité lors de la séance plénière de clôture du XX<sup>e</sup> INCOSAI.

Dans le discours qu'il a adressé au Congrès, M. Liu a indiqué que le gouvernement chinois attachait beaucoup d'importance au XXI<sup>e</sup> INCOSAI. Celui-ci appuie en effet avec vigueur cet événement comme en témoignent les ressources financières et humaines qu'il y consacre. Il s'occupera également de fournir les lieux de réunion et d'assurer la sécurité de l'événement, et s'efforcera de le rendre aussi réussi, mémorable et fructueux que possible.

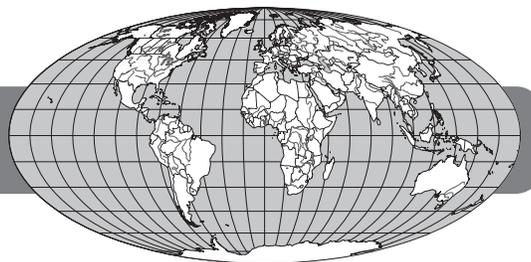
D'autres plans pour le Congrès de 2013, comme le choix des thèmes abordés et de leurs porte-parole, seront établis en novembre 2011 lors de la réunion du Comité directeur. Le Bureau de contrôle national de la République populaire de Chine (CNAO) accueillera la réunion annuelle du Comité en 2012.



L'Auditeur général de la Chine, Liu Jiayi, a invité officiellement les délégués au XXI<sup>e</sup> INCOSAI, qui se tiendra à Beijing en 2013, par vidéo.



# Événements de l'INTOSAI 2011



<p><b>Janvier</b></p>	<p><b>Février</b> 2–3 Réunion du Comité directeur de la PASAI, Auckland, Nouvelle-Zélande</p> <p>28–mars 4 Réunion de la Commission des normes professionnelles Copenhague, Danemark</p>	<p><b>Mars</b> 8–11 Réunion du Groupe de travail sur l'audit environnemental Marrakech, Maroc</p> <p>29–30 Conférence de l'EUROSAI-ARABOSAI Dubaï</p>
<p><b>Avril</b> 10–13 Conférence des auditeurs généraux du Commonwealth Windhoek, Namibie</p> <p>13–14 Réunion du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Helsinki, Finlande</p> <p>15–17 Réunion du Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information Sun City, Afrique du Sud</p>	<p><b>Mai</b> ÀD Réunion du Groupe de travail pour l'évaluation de programmes Paris, France</p> <p>30–juin 3 VIII<sup>e</sup> Congrès de l'EUROSAI Lisbonne, Portugal</p>	<p><b>Juin</b> 22–24 Réunion du Comité de pilotage du Comité des normes professionnelles Wellington, Nouvelle-Zélande</p>
<p><b>Juillet</b> 13-15 Symposium ONU/INTOSAI Vienne, Autriche</p> <p>18 Réunion de la Commission des affaires financières et administratives Washington, États-Unis d'Amérique</p> <p>19-20 Réunion du Comité de pilotage du « Donor Funding Project » [projet sur le financement des bailleurs de fonds] Washington, États-Unis d'Amérique</p>	<p><b>Août</b></p>	<p><b>Septembre</b></p>
<p><b>Octobre</b> ÀD Réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances Moscou, Fédération de Russie</p> <p>27–28 Réunion du Comité directeur de l'INTOSAI Vienne, Autriche</p>	<p><b>Novembre</b> 7–11 Réunion du Groupe de travail sur la vérification environnemental Buenos Aires, Argentine</p>	<p><b>Décembre</b></p>

*N.D.L.R.* Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe de travail régional.



INTOSAI

